

La franc-maçonnerie

Qu'est ce que c'est?

Le reflet du monde intellectuel et politique
De l'histoire de France de la seconde guerre mondiale à nos jours

Fascicule 3

Les travaux d'Anido MIROLO sur la Franc-maçonnerie se décomposent en 35 dossiers accessibles sur son blog <http://anidom.blog.lemonde.fr/> Pour des facilités de lecture et avec son aimable autorisation, ils sont regroupés en 5 fascicules.

DOSSIER 13 A 17 - DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE A NOS JOURS.

La dernière Loge créée par le Grand Orient de France à la veille de l'invasion Allemande porte le nom symbolique «**plus loin**».

Les adversaires sont nombreux à Vichy. L'Ordre va être dissous, les locaux occupés, les archives et le mobilier dispersés, les maçons identifiés, dénoncés et poursuivis.

La Franc-maçonnerie a subi l'épreuve la plus terrible de son histoire. Déjà interdite en Europe par les différentes dictatures, objet de virulentes attaques de l'extrême droite, elle est persécutée par la police du gouvernement à Vichy et par la Gestapo qui procèdent à des interrogatoires à des arrestations, à des pillages et à des destructions de temples maçonniques. Pourtant, et dès 1940, des Loges continuent à se réunir dans la clandestinité pour préparer le retour de la République. Des Francs-maçons, conduits par leur idéal républicain s'engagent au péril de leur vie, animent des réseaux de Résistance. De Franc-tireur à Combat, de Libération à Patriam Recuperare (c'est un réseau de résistance, voir l'allocution de Bernard Bradmayer Grand Maître du Grand Orient de France et président du Conseil de l'Ordre [ici](#)), leur présence a été déterminante pour la libération du territoire national.

L'État Français n'a guère qu'un mois d'existence lorsqu'il interdit la Franc-maçonnerie. La loi du 13 août 1940 dissout les «**sociétés secrètes**» et, quelques jours plus tard, sont déclarées nulles les associations dites de la Grande Loge de France, et du Grand Orient en métropole et dans l'empire.

Quels sont les auteurs de cette loi répressive ? A quelles motivations obéissent-ils ?

L'ensemble du gouvernement du maréchal Pétain est associé à la décision puisque le projet de loi a été présenté au Conseil des ministres, à Vichy. Une discussion s'est même engagée à propos du terme de «**sociétés secrètes**». Le ministre du Travail, **René Belin [1]**, souligna l'intérêt d'une formule large qui permettrait de toucher en même temps les groupes de pression du patronat, comme le Comité des forges. Le ministre de la Justice, **Raphaël Alibert [2]** a éprouvé de la satisfaction à rédiger cette loi. Disciple de **Maurras [3]**, porté à attribuer ses échecs électoraux sous la III^{ème} République à des manœuvres déloyales, Alibert déploie une grande activité répressive et antirépublicaine. Il pourchasse comme traîtres tous les amis de la Grande-Bretagne, qu'ils soient révélés, comme **le général de Gaulle**, qu'il fait **condamner à mort par un conseil de guerre**, ou potentiels comme les francs-maçons.

Pétain est subjugué par la fougue de son garde des Sceaux. Alibert a su réveiller le souvenir amer de «l'affaire des fiches» que le Maréchal en son temps avait réprouvée. En juillet 1940, celui-ci reçoit **Camille Chautemps**, (voir le dossier suite 12), qui l'a beaucoup aidé, comme vice-président du Conseil, à imposer la solution de l'armistice, le 16 juin 1940.

Pétain conseille à ce radical, haut dignitaire de la Franc-maçonnerie, Prince du Royal Secret, de démissionner de la société de pensée. Chautemps décline la proposition et lui demande quels reproches lui inspire la Franc-maçonnerie. Pétain lui répond vaguement, «**Je sais seulement que c'est une société dont tout le monde me dit qu'elle fait beaucoup de mal à mon pays**». Par

la suite, Pétain ne se contente plus de partager les sentiments de son entourage, il développe une hostilité marquée.

Le 30 août 1942, à Gergovie, il la dénonce aux membres de la Légion Française des combattants,

«Une secte, bafouant les sentiments les plus nobles, poursuit, sous couvert de patriotisme, son œuvre de trahison et de révolte».

En janvier 1943, il encourage le zèle du Service des sociétés secrètes,

«**Vous ne devez pas hésiter. La Franc-maçonnerie est la principale responsable de nos malheurs, c'est elle qui a menti aux Français et qui leur a donné l'habitude du mensonge. Or, c'est le mensonge et l'habitude du mensonge qui nous ont amenés où nous sommes**».

Pétain a trouvé une formule dont il est assez content pour la répéter à plusieurs interlocuteurs,

«**Un juif n'est jamais responsable de ses origines, un franc-maçon l'est toujours de ses choix**».

Pierre Laval témoignera de l'animosité du chef de l'Etat,

«Le maréchal Pétain, écrit-il, attribuait à la franc-maçonnerie la responsabilité de nos malheurs et il considérait ses membres comme des malfaiteurs publics».

Les chefs de l'armée, le **général Weygand [4]**, **l'amiral Darlan [5]**, ont accepté les très dures conditions imposées par Hitler pour que la France conserve sa flotte et l'empire.

Cependant, l'appel de Charles de Gaulle agite les colonies. Le gouverneur du Tchad, **Félix Eboué [6]**, prend contact avec lui et se rallie à la France libre. Félix Eboué est franc-maçon, et nombre de fonctionnaires des colonies aussi. La loi du 13 août 1940 est un bon instrument pour épurer une administration coloniale tentée par les appels de Londres. La lettre de présentation au maréchal Pétain de la loi du 13 août 1940, qui dissout les sociétés secrètes, fait état des risques de sabotage de l'œuvre de redressement national qui seraient dus à l'appartenance de fonctionnaires à la Franc-maçonnerie, «leur activité tend trop souvent à fausser les rouages de l'Etat et à paralyser l'action du gouvernement».

La publication de la loi au Journal officiel du 14 août s'accompagne de deux formulaires à remplir par tous les fonctionnaires, agents des communes, des établissements publics de métropole, des colonies et protectorats. Par l'un, le signataire déclare n'avoir jamais appartenu à la Franc-maçonnerie et prend l'engagement de ne jamais y appartenir. L'autre formulaire tient compte de l'intérêt de l'État Français de ne pas se priver des services d'hommes désabusés de leurs erreurs. Le fonctionnaire y avoue avoir été membre d'une société secrète et précise à quelle date il a rompu toute attache avec la Franc-maçonnerie. Il s'engage à ne plus jamais y adhérer.

A la fin octobre 1940, les scellés sont apposés sur les locaux des obédiences, documents et archives sont saisis. Le chef de l'État charge le nouvel administrateur général de la Bibliothèque nationale, Bernard Fa, d'inventorier cette masse d'archives. Les Allemands s'intéressent aussi à

ces trésors. En décembre 1940, ils pillent des caisses venant des obédiences de Caen et de Bordeaux. L'État-major spécial (Einsatzstab) de Rosenberg envoie en Allemagne 470 caisses de documents provenant des territoires occupés de l'Ouest.

Se sont créés, un service de renseignements, rue Greffulhe, dirigé par Jean Marquès-Rivière ; un service de la Préfecture de police, 4 square Rapp, à l'emplacement de l'ancienne Société théosophique, dirigé par le commissaire Moerschel, et enfin un centre de documentation, 8, rue de Puteaux, siège de la Grande Loge de France où officie Henry Coston. Darlan crée, à son tour, en mai 1941, le Service des sociétés secrètes, rue Cadet, confié au capitaine de frégate Robert Labat, du 2e Bureau de la marine, qui constitue son réseau de renseignement en zone sud.

Une seconde offensive contre la Franc-maçonnerie se déclenche durant l'été 1941. L'offensive contre l'Union soviétique a rendu les Allemands plus vigilants et plus exigeants. Goering rappelle que la «lutte contre les juifs, les francs-maçons et autres puissances **idéologiques** opposées à l'Allemagne est une tâche toujours urgente du parti et de l'armée».

La France vient de perdre le Levant après d'éprouvants combats contre les Français libres, situation qui conduit à rechercher des «traîtres». La politique germanophile de l'amiral Darlan est contestée jusqu'au cœur du pouvoir, en particulier par Weygand. Les amis de ce dernier font courir le bruit de son appartenance à la «synarchie», société secrète protéiforme. Il lui est donc utile de jouer les vertueux.

Darlan et son ministre de l'Intérieur, **Pierre Pucheu [7]**, constatent que les mesures de 1940 interdisent l'activité et le recrutement de nouveaux membres des sociétés secrètes mais sont **incapables de briser l'étroite solidarité qui subsiste entre les dignitaires**, en même temps qu'elles ne permettent pas d'éprouver la sincérité du ralliement des fonctionnaires francs-maçons au régime.

Une nouvelle loi, 11 août 1941, interdit donc aux anciens dignitaires et hauts gradés de la Franc-maçonnerie l'exercice des fonctions publiques énumérées à l'article 2 du statut des juifs du 2 juin 1941. Les fonctionnaires et militaires concernés sont déclarés démissionnaires d'office. Ils sont nombreux dans ce cas car la qualification de «hauts gradés» s'applique dès le troisième degré, Maître, et touche donc la majorité de la Franc-maçonnerie Française. La loi prévoit surtout une disposition qui se veut infamante et cherche à impliquer la population Française.

Le Journal officiel publie, dès le 12 août 1941, les noms des dignitaires et hauts gradés. En quelques mois sont diffusés les noms de quelques 18 000 francs-maçons. Plus de 3 000 fonctionnaires sont aussitôt renvoyés. Si les Français découvrent la confirmation d'appartenances largement dénoncée par la presse en 1933-1934, ils s'étonnent de certaines absences et ne voient pas toujours l'intérêt de publier autant de noms de postiers et d'instituteurs, **exacts serviteurs du public par ailleurs**. La Légion Française des combattants se réjouit. Jusque-là privée d'un accès aux dossiers individuels par les préfets, elle dispose enfin de listes à pointer pour obtenir le renvoi des fonctionnaires suspects.

Le retour au pouvoir de Pierre Laval, en avril 1942, est marqué par une distance par rapport à la politique de Darlan-Pucheu. Plus politique, il prête l'oreille aux protestations de **Marcel Déat [8]** qui, dans L'œuvre, est devenu l'avocat des francs-maçons persécutés. Sa position est un retour à

la politique de 1940, écarter les nostalgiques de l'ancien régime, mais ne pas inquiéter les francs-maçons dévoués au bien public. Il explique ses intentions aux préfets de la zone libre, le 25 septembre 1942, «Le maire de Rouen est franc-maçon et il remplit son devoir d'une manière magnifique sous les bombes. Il fait figure de Grand Français et je ferais figure de petit Français si je l'écartais. Le maire de Vitry-le-François est franc-maçon. Il a eu sa ville détruite deux fois. Il est encore là pour servir ses compatriotes. Je serai un mauvais Français si je lui faisais du mal.»

L'État Français a beaucoup dépensé pour la propagande. De cette manne, l'antimaçonnerie a bien profité. Des affiches dénoncent l'emprise des francs-maçons sur les républicains, leur collusion avec les Anglo-Saxons, leurs liens avec les juifs. Il faut attendre l'arrivée du général de Gaulle à Alger en 1943 pour que les fonctionnaires révoqués, maçons ou non, soient réintégré. En novembre 1943, le Grand Maître Dumesnil de Gramont arrive à Alger pour siéger au nom du mouvement de résistance Libération-Sud à l'Assemblée consultative. Il s'emploie à ce que les travaux des loges puissent reprendre en toute légalité. **Jacques Soustelle [9]** et **Georges Gorse [10]** demandent à de Gaulle de répondre à ce souhait. La présence d'**Henri Queuille [11]**, un radical, à la vice-présidence du Comité Français de Libération Nationale, CFLN, favorise les démarches. A l'Assemblée consultative, le général de Gaulle répond à Yvon Morand,at,

«Nous n'avons jamais reconnu les lois d'exception du gouvernement à Vichy, en conséquence, la Franc-maçonnerie n'a jamais cessé d'exister en France».

Enfin, le 15 décembre 1943, une ordonnance du CFLN porte annulation de la loi du 13 août 1940 et des dispositions relatives aux sociétés secrètes. Après la Libération, l'ordonnance du 31 mars 1945 rétablit la légalité républicaine et rend exécutoire en métropole l'ordonnance d'Alger du 15 décembre 1943.

Les chiffres de la persécution.

Le bilan de la répression antimaçonnique est lourd et encore imparfaitement connu. Parmi les 64 000 francs-maçons recensés par le Service des sociétés secrètes, 6 000 francs-maçons ont été inquiétés et près de 1 000 ont été déportés, souvent pour engagement dans la Résistance. Environ 500 francs-maçons ont été fusillés ou sont morts en déportation. L'ostracisme du gouvernement à Vichy a eu des effets divers sur lequel pèse encore le silence.

Les lois de répression ont éloigné de Vichy des hommes de qualité. Ont-elles pour autant susciter une résistance importante ? Il ne semble pas car se sentir surveillé ne facilitait pas une démarche active vers la Résistance. Il a existé pourtant une résistance des francs-maçons sans que la motivation prioritaire en soit l'humanisme des Lumières, le Comité d'action maçonnique, des ateliers clandestins sous forme de triangles.

La Franc-maçonnerie est sortie brisée des années d'occupation. Le nombre des affiliés a chuté de 73 % au Grand Orient entre 1939 et 1945. Les adhérents de la Grande Loge qui, avant la guerre, étaient 16 000 ne sont plus que 7 600 en 1945. Alors que la population s'accroît, il faudra trente ans avant que les obédiences retrouvent leurs effectifs de 1939. Ces éléments sont tirés du blog «Il faut le savoir», [ici](#).

LES PERSONNALITES PENDANT L'OCCUPATION ALLEMANDE.

Pierre Laval principal instigateur de ce Régime collaborationniste à Vichy a été présenté au dossier suite 12.**[1] René Belin.**

René Belin est né le 14 avril 1898 à Bourg-en-Bresse, Ain, et est mort le 02 janvier 1977 à Lorrez-le-Bocage, fut un syndicaliste et une personnalité politique.



Très jeune confronté à la misère, commence à travailler dès l'âge de 14 ans comme facteur télégraphiste aux PTT. Au sein de cette administration, par voie de concours, il progresse jusqu'à devenir «rédacteur», un emploi de cadre en direction. Parallèlement il s'engage dans le syndicalisme postier, militant au Syndicat national des agents des PTT, une des organisations composantes de la Fédération Nationale des Travailleurs des PTT. Remarqué par Léon Jouhaux, il est l'un des principaux responsables de la CGT avant la Seconde Guerre mondiale. Élu en 1933 au Bureau confédéral, il devint, pour les observateurs, le «secrétaire général adjoint» de l'organisation. Il anime une tendance très anti-communiste autour de l'hebdomadaire Syndicats.

Après la débâcle militaire de 1940, René Belin choisit la voie de la collaboration et devient ministre du Travail de Pétain du 14 juillet 1940 au 18 avril 1942, poste qu'il cumule avec la charge de la production industrielle du 23 février 1941 au 18 juillet de la même année. Il signe la loi du 3 octobre 1940 portant statut des juifs, (Journal Officiel du 18 octobre 1940), aux côtés de Philippe Pétain, Pierre Laval, Raphaël Alibert, Marcel Peyrouton, Charles Huntziger, Yves Bouthillier, Paul Baudouin et François Darlan. Il est le principal rédacteur de la Charte du travail, un corporatisme à la Française qui doit unir patrons et salariés. À la Libération, il est traduit en justice, mais est mis hors de cause le 29 janvier 1949 par un arrêt de Commission d'instruction de la Haute Cour sans avoir à comparaître, eu égard à «son attitude d'opposition aux demandes des Allemands et son souci d'assurer la défense des intérêts Français».

Exclu des organisations auxquelles il appartenait avant guerre, il rejoint le Parti socialiste démocratique de Paul Faure et tente de relancer un syndicalisme indépendant et anticommuniste.

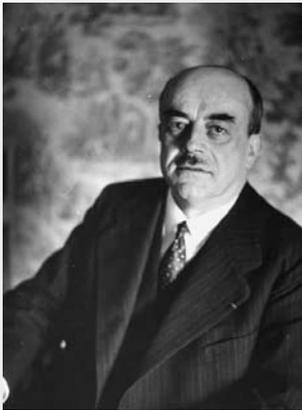
En réaction au choix de Belin et sa décision de dissoudre les syndicats, douze syndicalistes rendent public le 15 novembre 1940 le texte titré, **Principes du syndicalisme Français**, connu sous le nom de **Manifeste des Douze**, acte public d'opposition à la politique du gouvernement à Vichy.

Le **Manifeste des Douze** est une déclaration de 12 syndicalistes adoptée le 15 novembre 1940 contre le régime à Vichy. Adopté par le CEES, Comité d'Études Économiques et Syndicales, créé après la dissolution définitive des centrales syndicales le 9 novembre 1940, il traduit le rapprochement entre le CGT et la CFTC.

Il est cosigné par 9 membres de la CGT (dont quatre de la tendance anticommuniste et 3 de la CFTC, réunis en octobre 1940, au 52 rue de Verneuil.

[2] Raphaël Alibert.

Henri, Albert, François, Joseph, Raphaël Alibert né à Saint-Laurent, Lot, le 17 février 1887 décédé à Paris le 05 juin 1963 est un juriste et homme politique.



Juriste de formation, spécialiste du droit administratif, il est nommé maître des requêtes au Conseil d'État en 1917, il est chef de cabinet dans le gouvernement Clemenceau. S'étant intéressé aux idées de Charles Maurras, il est proche de l'Action Française. Après le succès du Front populaire en 1936, il est choisi comme arbitre dans les négociations entre patronat et syndicats pour les entreprises métallurgiques de la région parisienne. À partir de 1937, il devient un proche du maréchal Pétain.

Le 19 mai 1940, il devient le directeur du cabinet civil du maréchal Pétain nommé au cabinet Reynaud. Le 16 juin le maréchal est nommé président du Conseil par le président Lebrun, Raphaël Alibert devient Sous-secrétaire d'État à la présidence du Conseil où il succède à Paul Baudouin. Il est nommé Garde des sceaux du Gouvernement à Vichy du 12 juillet 1940 au 27 janvier 1941. Il fait d'abord réviser les naturalisations. Le 22 juillet 1940, il crée une commission de révision des 500 000 naturalisations prononcées depuis 1927, retrait de la nationalité pour 15 000 personnes dont 40 % de Juifs. Le 13 août 1940, il promulgue la loi de dissolution des sociétés secrètes, Franc-maçonnerie et autres, ainsi que des lois à caractère antisémite (lois Alibert).

Il est surtout signataire du statut des Juifs d'octobre 1940. Véritable mentor politique du maréchal Pétain, il participe au renvoi de Pierre Laval le 13 décembre 1940. À la Libération, il fuit à l'étranger. Il est condamné à mort par contumace le 7 mars 1947. En exil en Belgique, il est finalement amnistié en 1959.

[3] Charles Maurras.

Charles-Marie-Photius Maurras, est né le 20 avril 1868 à Martigues, Bouches-du-Rhône et est mort le 16 novembre 1952 à Saint-Symphorien-lès-Tours, Indre-et-Loire, est un journaliste, essayiste, homme politique et poète.

Royaliste et fasciste et antisémite il est le principal artisan de la mort de Roger Salengro.

Maurras naît dans une famille de la bourgeoisie provençale. Après avoir passé son baccalauréat en 1885, il part pour Paris et devient journaliste littéraire. Il se lie d'amitié avec Anatole France, qui renforce son **agnosticisme** et subit l'influence du positivisme d'Auguste Comte. Le mot agnosticisme a été créé en 1869 par Thomas Huxley, naturaliste anglais, 1825-1895, qui s'est inspiré des idées de David Hume et d'Emmanuel Kant.

«**L'agnosticisme** est une philosophie qui déclare l'absolu, le divin, la métaphysique, et plus généralement ce qui ne peut être appréhendé par l'expérience, inaccessible à l'esprit humain et à la perception. En conséquence, **l'existence de Dieu ne peut être prouvée**».

Maurras évolue à partir de 1895-1896. Il rencontre le nationaliste Maurice Barrès, (écrivain et homme politique, **figure de proue du nationalisme**), collabore à La Cocarde. Il est le dirigeant et le principal fondateur du quotidien royaliste l'Action Française. Il déploya, avec ses principaux collaborateurs, une grande virulence, allant, durant les années 1920, jusqu'à la menace de mort, notamment contre Abraham Schrameck, ministre de l'Intérieur, en 1925,

«Ce serait sans haine et sans crainte que je donnerais l'ordre de répandre votre sang de chien si vous abusiez du pouvoir public pour répandre du sang Français répandu sous les balles et les couteaux des bandits de Moscou que vous aimez», ou contre Léon Blum, président du Conseil,

«**C'est en tant que Juif qu'il faut voir, concevoir, entendre, combattre et abattre le Blum. Ce dernier verbe paraîtra un peu fort de café, je me hâte d'ajouter qu'il ne faudra abattre physiquement Blum que le jour où sa politique nous aura amené la guerre impie qu'il rêve contre nos compagnons d'armes Italiens. Ce jour-là, il est vrai, il ne faudra pas le manquer**».

Comme dirigeant du quotidien L'Action Française, en publiant, le 14 juillet 1936, un article accusant Roger Salengro d'avoir déserté pendant la Première Guerre mondiale, il joua un rôle majeur dans la campagne de presse violente et mensongère menée, avec le quotidien d'extrême droite Gringoire, contre le ministre de l'Intérieur du Front populaire, qui aboutit à son suicide le 18 novembre 1936.

Il soutint le général Franco et, jusqu'au printemps 1939, Mussolini, soulignant la parenté entre bon nombre de ses idées et celles du fascisme. Il fut élu à l'Académie Française le 9 juin 1938, au

fauteuil 16. À l'été 1940 Maurras fit reparaître L'Action Française à Lyon, avec en tête le slogan «**La France seule**», voulant signifier son rejet de la collaboration et de la dissidence.

Il soutient le régime à Vichy. En septembre 1940, lorsque le maréchal Pétain lui demande sa conception de la Révolution nationale, il répond «**un bon corps d'officiers et un bon clergé**», une position qu'il appelait, «**défendre l'héritage en l'absence d'héritier**». Inspirateur de la politique du régime à Vichy, il se fit l'apologiste du gouvernement du maréchal Pétain. Il continua à «**dénoncer les Juifs**» en se félicitant par exemple de l'abolition du décret Crémieux. Décrets N°136 et N°137 ayant trait à la citoyenneté Française pour les «Israélites indigènes», les «Indigènes musulmans» et «les Étrangers», appelés plus tard «les Européens d'Algérie» résidant dans les départements Français d'Algérie. Le décret N°136 accorde d'office la citoyenneté Française aux 35 000 Juifs d'Algérie

Le 28 janvier 1945, la cour de justice de Lyon déclare Charles Maurras coupable de haute trahison et d'intelligence avec l'ennemi et **le condamne à la réclusion criminelle à perpétuité et à la dégradation nationale**. Conformément à la loi l'Académie déclare vacant le siège de Maurras lors de la séance du 1er février 1945 mais, selon la décision du secrétaire perpétuel Georges Duhamel, ne procède pas au vote de radiation. L'Académie décide de ne procéder à l'élection du remplaçant qu'après le décès du titulaire.

Maurras commenta sa condamnation par une exclamation célèbre, «**C'est la revanche de Dreyfus !**». Le 21 mars 1952, bénéficiant d'une grâce médicale accordée par le président de la République Vincent Auriol, grâce réclamée maintes fois auprès du président, par divers courriers, Charles Maurras est transféré à la clinique Saint-Grégoire de Saint-Symphorien-lès-Tours où il meurt.

[4] Le général Maxime Weygand.



Né à Bruxelles, le 21 janvier 1867. Les origines familiales de Maxime Weygand sont obscures, et certains avancent qu'il aurait pu être enfant naturel du roi des Belges, Léopold II, ou de la princesse Charlotte, veuve de l'Empereur du Mexique, Maximilien.

Il fut élevé à Marseille, puis à Paris où il poursuivit ses études aux lycées Louis-le-Grand et Henri IV, avant d'entrer à Saint-Cyr, dont il sortit en 1887, dans la cavalerie. Il fut alors reconnu par un employé de son tuteur, qui lui donna son patronyme de Weygand en même temps que la nationalité Française.

Officier brillant, il fut remarqué par Joffre et par Foch, lequel le prit comme chef d'état-major en 1914. Jusqu'à la fin de la guerre, il allait demeurer son plus proche collaborateur. Promu général en 1916, il devait recevoir en 1918, quand Foch fut chargé de coordonner les armées alliées en France, le titre de major-général des armées alliées. Après la guerre, il fut envoyé en Pologne comme conseiller militaire auprès de Pilsudski, afin d'organiser la défense de Varsovie et la lutte contre l'armée Rouge. Mis à la retraite en 1935, le général Weygand devait cependant être rappelé par Daladier lorsque éclata la Seconde Guerre mondiale, avec mission de

diriger les armées Françaises du Moyen-Orient. En mai 1940, alors que la situation militaire tournait au désastre et que le généralissime Gamelin se montrait incapable de faire face. En juin, refusant d'assumer la signature d'une capitulation dont il ne s'estimait guère comptable, le général Weygand soutint le projet d'un armistice qui contraignait le gouvernement à endosser la responsabilité de la défaite.

L'armistice signé, Maxime Weygand devenait ministre de la défense nationale dans le cabinet Pétain, puis délégué général du gouvernement en Afrique du Nord, où il prit contact avec les Américains. Arrêté par les Allemands lors de l'invasion de la zone libre, il fut déporté en Allemagne jusqu'en mai 1945.

Libéré par les Américains, il était de nouveau arrêté à son retour en France, et détenu un an au Val-de-Grâce. Jugé pour son attitude en 1940, il bénéficia d'un non-lieu en 1948. Le général Weygand fut élu à l'Académie Française le 11 juin 1931 à l'unanimité des 34 votants, au fauteuil du maréchal Joffre. Il décéda le 28 janvier 1965.

[5] Amiral Darland.



Jean Louis Xavier François Darlan né le 7 août 1881 à Nérac, Lot-et-Garonne, décédé le 24 décembre 1942 à Alger, est un amiral et homme politique.

Chef de la Marine Française au début de la Seconde Guerre mondiale, il est ministre de la Marine du premier gouvernement du maréchal Pétain puis en février 1941 chef du gouvernement du régime à Vichy où il s'implique dans la politique de collaboration du régime avec l'Allemagne nazie.

La Collaboration.

La nouvelle Marine Française va se trouver à la base de la politique de collaboration menée en grande partie à l'initiative de Darlan, à la suite de sa nomination comme vice-président du Conseil. Cette politique constitue l'application militaire de la politique de collaboration fixée publiquement par Pétain, le 30 octobre 1940, au lendemain de l'entrevue de Montoire entre Pétain et Hitler. Darlan, en échange de la collaboration économique et militaire avec l'Allemagne, espère obtenir une refonte de l'armistice. Pour lui, la guerre devrait à la longue être épuisante pour le Royaume-Uni, et celui-ci devrait finalement abandonner l'Europe continentale aux Allemands. La France pourrait alors jouer le rôle de médiatrice. La France serait, selon lui, appelée à vivre longtemps encore sous la domination Allemande. Aussi ne devrait-elle pas s'en tenir aux clauses de l'armistice qui la ferait perdre sur tous les tableaux. La collaboration avec l'Allemagne est, pour lui, la moins mauvaise solution. Il espère en outre jouer un rôle important à la tête de la Marine européenne, dans l'Europe de l'Ordre nouveau, où la France deviendrait la seconde grande puissance navale après l'Allemagne.

Il sous-estime cependant la méfiance d'Hitler vis-à-vis de la France. Remplacé par Pierre Laval en avril 1942, il reste commandant en chef des forces de Vichy. Présent à Alger lors du

débarquement allié en Afrique du Nord en novembre 1942, il se rallie avec réticences et hésitations aux Alliés. Il est assassiné en décembre 1942.

Le meurtre de Darlan.

Le 24 décembre 1942, Darlan est abattu par un jeune patriote, âgé de 20 ans, Fernand Bonnier de La Chapelle. Arrêté, celui-ci est jugé et exécuté de manière expéditive par les subordonnés de Giraud, et des interrogations subsistent quant au commanditaire de l'assassinat. Une des hypothèses est celle d'un ordre d'élimination émanant du comte de Paris qui visait à prendre sa place, pour unir les autorités de Londres et d'Alger dans un effort de guerre commun. Si l'appartenance royaliste de Bonnier de La Chapelle est incertaine, le groupe de résistants dont il faisait partie était d'obédience gaulliste au sein du Corps Franc d'Afrique, dont 3 membres sur 4 avaient participé au putsch du 8 novembre et ont depuis largement témoigné, qui avait décidé l'élimination d'un personnage qui ne pouvait que gêner et retarder la venue du seul pouvoir légitime à leurs yeux.

Une autre thèse, isolée et apparue tardivement et totalement fantaisiste, soutient que Bonnier de La Chapelle aurait été motivé par la crainte que le maintien de Darlan n'entraîne la Résistance Française dans l'orbite soviétique. Bonnier de la Chapelle sera réhabilité le 21 décembre 1945 par un arrêt de la Chambre des Révisions de la Cour d'Appel d'Alger qui jugea qu'il avait agi «dans l'intérêt de la libération de la France». Son action, par la disparition de l'amiral Darlan, a facilité les conditions propres à réunir les forces de la France en guerre. Darlan a été inhumé au cimetière militaire de Mers el-Kébir, près d'Oran en Algérie ou sont enterrés les marins péris dans l'attaque de la flotte Française. En novembre 2005, il a été constaté que sa tombe ainsi que de nombreuses tombes de marins Français et l'ossuaire du cimetière militaire avaient été profanés.

[6] Félix Eboué.



Adolphe Sylvestre Félix Eboué né le 26 décembre 1884, Cayenne, Guyane Française et décédé le 17 mai 1944 au Caire, Égypte. Il était un administrateur colonial et homme politique Français. Il est membre de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO) jusqu'en septembre 1939 et franc-maçon.

Il fut, d'une part, un grand humaniste noir mais, en même temps, un serviteur zélé de l'ordre colonial. Petit-fils d'esclave, à Cayenne. Il est le quatrième d'une famille de cinq frères. Après de brillantes études à Cayenne, il obtient en 1898 une bourse d'étude pour la France et part à Bordeaux au Lycée Montaigne. Grand amateur de football, capitaine de l'équipe du lycée les Mugets, il est amené à écrire des comptes rendus dans journaux régionaux (Le Phare de la Loire, Le Populaire) enregistrant les succès de l'équipe bordelaise et rendant avec détails, l'entrain et l'adresse d'un joueur noir.

Il obtient à Bordeaux son baccalauréat ès lettres, puis part

s'installer à Paris où il suivra des études de droit tout en suivant l'enseignement de l'École coloniale (où est formée l'élite des administrateurs de la France d'Outre-Mer). Il obtient en 1908 sa licence à la faculté de droit. Elève administrateur des colonies puis administrateur-adjoint Félix Eboué est affecté en 1910 en Afrique Équatoriale Française à Madagascar puis en Oubangui. Il s'efforce d'apprendre les usages et coutumes de ses administrés, ce qui lui permet de mieux asseoir son administration. Ainsi, il fait publier en 1918 une étude sur les langues Sango, Banda et Mandjia.

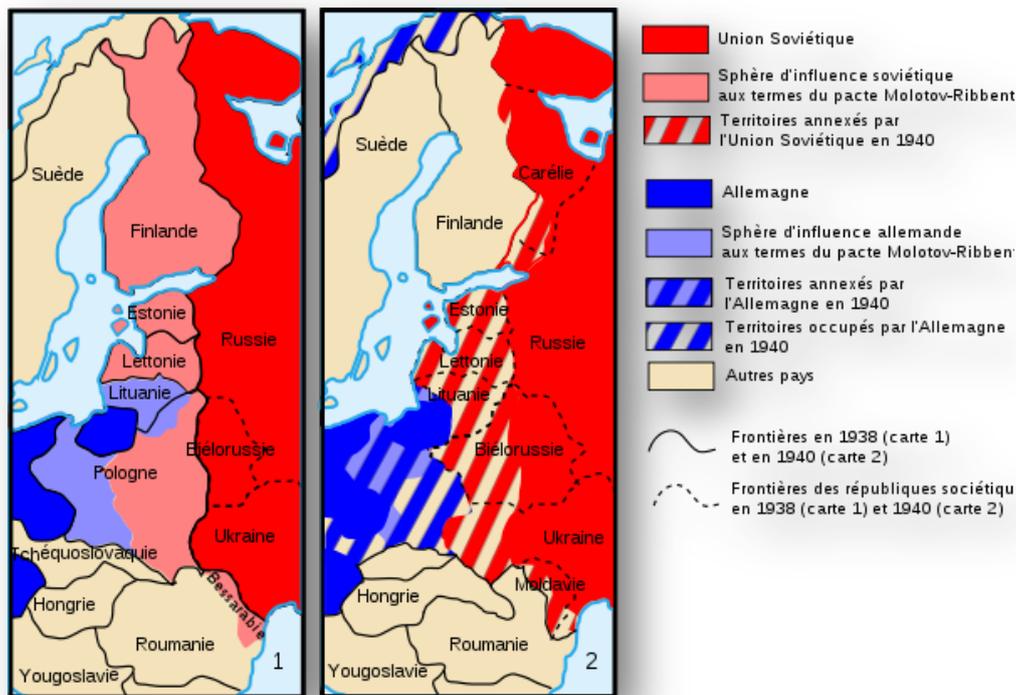
Il passe vingt années de service en Afrique équatoriale Française qui lui permettront de donner sa mesure et de révéler ses qualités d'administrateur.

Devant la menace d'un futur conflit, il est nommé en 1938 gouverneur du Tchad, avec mission d'assurer la protection de la voie stratégique vers le Congo Français, il fait construire les routes qui devaient permettre en janvier 1943 à la colonne Leclerc de remonter rapidement à travers le Tibesti vers l'Afrique du Nord.

Dès le 18 juin 1940, Félix Éboué se déclare partisan du général de Gaulle. Le 26 août, à la mairie de Fort-Lamy, il proclame, avec le colonel Marchand, commandant militaire du territoire, le ralliement officiel du Tchad au général de Gaulle, donnant ainsi «**le signal de redressement de l'empire tout entier**» et une légitimité politique au général qui n'était jusqu'ici qu'un chef sans État. René Pleven, envoyé du général de Gaulle assistait à cette proclamation.

Le 15 octobre Félix Éboué reçoit de Gaulle à Fort-Lamy, qui va le nommer, le 12 novembre, gouverneur général de l'Afrique Équatoriale Française. Le 29 janvier 1941, il sera parmi les cinq premières personnes à recevoir du général de Gaulle la croix de l'Ordre de la Libération. Il transforme l'AEF en une véritable plaque tournante géostratégique d'où partent les premières forces armées de la France libre, conduites par les généraux de Larminat, Koenig et Leclerc. Résidant à Brazzaville, il organise une armée de 40 000 hommes et accélère la production de guerre où il peut enfin appliquer la «politique indigène» qu'il a eu le temps de mûrir au cours de sa longue carrière.

Pendant l'occupation la crainte du bolchevisme était très forte, la tendance fascisante de l'époque à fait que nombreux sont ceux qui, croyant combattre le communisme, ont collaborés. Le pacte germano soviétique ou pacte Molotov Ribbentrop traité de non agression entre l'Allemagne et l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques signé le 23 août 1939 définissait les sphères d'influence dans les pays qui les séparaient territorialement. Ainsi ces deux pays pensaient se protéger l'un de l'autre, ce qui ne fut pas le cas.



Il fut rompu de facto lorsque l'Allemagne a envahit l'URSS le 22 juin 1941.

Dès lors le communisme devenait l'ennemi direct du nazisme, donc toute personne fascisante ne pouvait que collaborer avec l'Allemagne nazie. En d'autres termes bien avant l'engagement de l'Allemagne en guerre ces personnes étaient des collaborateurs potentiels. Le problème est qu'en collaborant avec l'ennemi pour abattre le communisme ils ont agis contre la France qu'ils voulaient préserver.

Le communisme a payé un lourd tribut à cette guerre, il faut le reconnaître puisque même le général de Gaulle, président du Conseil, à son premier gouvernement, a pris des communistes comme ministres c'était une reconnaissance de fait de leur combat. Leur parti était très puissant, il représentait 29 % de la population. On y trouve Charles Tillon ministre de l'air, François Billoux ministre de la santé publique. Dans le second gouvernement de 1946, on y voit, Charles Tillon, Maurice Thorez, Marcel Paul, Ambroise Croizat, et François Billoux.

[7] Pierre Pucheu.

Pierre Pucheu est né le 27 juin 1899 à Beaumont-sur-Oise, Val d'Oise, et fusillé le 20 mars 1944 à Alger est un industriel et homme politique.

Il a été secrétaire d'État à l'Intérieur du gouvernement à Vichy de juillet 1941 à avril 1942. Normalien, il fait carrière dans l'industrie au sein du groupe Worms, il dirige les établissements Japy (montres et machines à écrire), il est chargé de la création du Cartel européen de l'acier, dirige le service d'exploitation du Comptoir sidérurgique, dépendant de la Chambre syndicale de la sidérurgie Française.

En 1934, il est membre des Croix-de-feu du **colonel de La Rocque [7-1]**, puis en 1936 du Parti populaire Français (PPF) de **Jacques Doriot [7-2]**. Il quitte le PPF en 1937, lorsqu'il devient haut employé de la banque Worms. Il est successivement secrétaire d'État à la Production industrielle dans le gouvernement à Vichy, secrétaire d'État à l'Intérieur, 18 juillet 1941, puis ministre de l'Intérieur le 11 août. Il crée les Sections spéciales pour juger en urgence les «terroristes», ainsi que les Groupes Mobiles de Réserve (GMR), ancêtres des CRS actuels. Plusieurs militants communistes internés par le gouvernement sont fusillés comme otages dans le cadre de cette procédure après l'assassinat d'un militaire Allemand dans le métro parisien, le 21 août 1941.

Après le débarquement allié en Afrique du Nord du 8 novembre 1942, il passe en Espagne dans la nuit du 11 au 12 novembre 1942. Il attend plusieurs mois avant de recevoir un sauf conduit du général général Giraud. Il débarque finalement à Casablanca le 6 mai 1943. Le 13 février 1943, il avait reçu à Madrid un sauf-conduit du **général Giraud [7-3]** ainsi que l'assurance qu'il pourrait servir sur le front de Tunisie avec son grade de capitaine de réserve, mais sur le conseil de **Maurice Couve de Murville [7-4]**, Giraud le fait arrêter le 12 mai. Après un procès ouvert à Alger le 4 mars 1944, Pucheu est condamné à mort par un tribunal militaire. Sa demande de grâce est rejetée par le général de Gaulle. Il est fusillé à l'aube du 20 mars 1944.

[7-1] Le colonel de La Rocque.

Le colonel François de La Rocque de Severac, né le 6 octobre 1885 à Lorient, et mort le 28 avril 1946 à Paris est un militaire et un homme politique, président des **Croix-de-feu**[7-1-1] issu des anciens combattants de la Grande Guerre, «ou il fût le plus jeune commandant de l'armée Française», puis du Parti Social Français, premier parti de masse de la droite Française, résistant fondateur du réseau Klan, mort des suites de sa déportation. Il fut remarquable par son opposition à la collaboration et aux mesures prises contre les Juifs pendant l'Occupation.



Le réseau klan (1942-1944) est un réseau de la résistance intérieure Française spécialisé dans le renseignement, créé en 1942

Patriote et nationaliste il milite en faveur du catholicisme social. La Rocque se lança alors dans la politique en fondant le Parti Social Français, dont la devise fut reprise, sans lui demander son avis, par

Vichy, **Travail, Famille, Patrie**. Dans son livre «**Service Public**». La Rocque préconise un régime présidentiel, la «participation -association du capital et du travail» et le vote des femmes. A la veille de la guerre, le Parti Social Français est le premier parti de France de la droite Française (plus d'un million d'adhérents).

[7-1-1] Les Croix-de-feu.

C'est une association des combattants de l'avant et des blessés de guerre cités pour action d'éclat (1927-1936). Ils représentaient une ligue d'anciens combattants nationalistes Français, dirigée par le colonel François de La Rocque.

Considérée par ses opposants et des historiens anglo-saxons, à tort selon la majorité des historiens Français actuels, comme une expression d'un fascisme hexagonal. Elle est dissoute en 1936, donnant naissance au Parti social Français lorsque le Front populaire au pouvoir interdisant les Croix-de-Feu, 1936-1940.

Indépendance du mouvement.

Fin 1929, François de la Rocque, est recommandé par les maréchaux Foch, Fayolle et Lyautey, pour prendre la direction de l'association. Il en devient vice-président en 1930, puis président général en 1931. La direction de la Rocque entraîne de nombreux changements au sein de l'association, tant dans sa structure qu'idéologiquement, et constitue un véritable tournant dans l'existence des Croix-de-Feu. Fondé comme une amicale du souvenir, le mouvement devient politique et ouvertement nationaliste.

Le langage extrémiste qui s'immisçait parfois dans certains tracts est banni et laisse place à l'esprit de «réconciliation nationale». Les Croix-de-Feu demeurent donc fidèles à l'esprit nationaliste, s'opposant ainsi à l'internationalisme du parti communiste et aux ligues d'extrême gauche, qui viendront fréquemment troubler les défilés. Les Croix de Feu se distinguent des autres ligues par son respect de la légalité républicaine

«refus de profiter des violences du 6 février 1934, il s'est contenté de commander, à partir de son «poste de commande» à quelques rues de la chambre des Députés, la participation de façon disciplinée de ses troupes aux manifestations»,

son rejet de l'antisémitisme biologique et sa défense des juifs assimilés, et un nationalisme mystique et non raciste, en particulier pour ceux de droite et les anciens combattants de 14-18. Après 1936, il dénonce les immigrants juifs du Front populaire et, en 1940, il accuse la «purulence juive soutenue par les complots francs-maçons». La Rocque est également le maître d'œuvre du développement organique de l'association. Il organise la propagande afin de privilégier les principes symbolisés par la fraternité combattante de ses membres, «**égalité, fidélité et respect**» et transforme «**Le Flambeau**», l'organe de presse mensuel du mouvement, en hebdomadaire.

L'ambition politique de l'association prend de l'ampleur et se précise dans l'ouvrage de François de La Rocque «**Service Public**», paru en novembre 1934. Il met en avant la nécessité de brasser les classes, fait existant au sein des Croix-de-Feu, et de généraliser le modèle de coopération entre classes qui a prévalu durant la Grande Guerre. La pierre angulaire de la «**mystique Croix-de-Feu**» est donc la réforme, tant institutionnelle que sociale,

- Droit de regard de l'ouvrier sur la gestion de l'entreprise.
- Profession organisée, coopération des industries par type d'activité et réunion des travailleurs par branches.
- Salaire minimum.
- Congés payés.
- Extension des loisirs populaires.
- Vote des femmes.
- Réforme des procédés de travail parlementaire.

[7-2] Jacques Doriot.

Jacques Doriot, né à Bresles dans l'Oise en 1898 décédé à Mengen, dans le Wurtemberg, en Allemagne, en 1945, fut un homme politique et journaliste.

Le nom de Doriot reste attaché au Parti communiste Français, au fascisme Français, il fut le fondateur du Parti populaire Français, ainsi qu'au collaborationnisme.

Ouvrier métallurgiste, il devient secrétaire général de la Jeunesse communiste. Condamné pour ses positions contre la guerre du Rif, il sort de prison en 1924 grâce à son élection au poste de député de Saint-Denis, ville dont il devient maire en 1930. Il est exclu du Parti communiste en 1934 pour avoir lancé la création d'un Comité de Défense Antifasciste avec des membres de la SFIO et du Parti radical et radical-socialiste, tandis que le Parti communiste et Moscou prônaient le principe de «classe contre classe». Il s'oppose à la politique de Maurice Thorez et du Komintern qui refusent tout front unique avec les socialistes, puis évolue vers une certaine forme de fascisme.

La Guerre du Rif est une guerre coloniale qui opposa les tribus rifaines (le Rif est une chaîne de montagnes du nord du Maroc) aux armées Française et Espagnole, de 1921 à 1926. Les deux armées européennes agissaient officiellement en vertu des accords de protectorat passés avec le sultan du Maroc.

Le collaborateur,

En 1936, Doriot fonde le Parti Populaire Français (PPF) et reprend le journal La Liberté, lequel prend position contre le Front populaire. Durant la guerre, Doriot est un partisan radical de la collaboration. Il contribue, ainsi, à la création de la **Légion des Volontaires Français**, LVF ou Infanterieregiment 638 par les Allemands, contre le bolchevisme et combat personnellement sous l'uniforme Allemand sur le front russe, avec le grade de lieutenant. Selon une enquête judiciaire, des membres de son parti auraient assassiné «Constant Chevillon» le 25 mars 1944. Il se réfugie en Allemagne en 1944, et tente de mettre en place un Comité de libération Française. Il est tué lors du mitraillage de sa voiture par deux avions alliés. Selon certaines thèses, il aurait été victime de divergences entre les nazis.

[7-3] Le général Giraud.

Henri Giraud, né le 18 janvier 1879 à Paris et mort le 11 mars 1949 à Dijon, voir [ici](#), Côte-d'Or, est un général Français.

Il est considéré comme l'une des principales figures de la Libération, bien que sa personnalité et son rôle politique soient controversés. Une partie de la Résistance Intérieure Française se réclama de son patronage et de son inspiration, en particulier l'Organisation de résistance de l'armée (ORA) du **général Frère [7-3-1]**. Il est le père de l'historien et journaliste Henri-Christian Giraud.

De juin à novembre 1943, il a été, avec le général de Gaulle, co-président du Comité Français de la Libération Nationale (CFLN). Le 10 mai 1940, Giraud commande la VIIe armée qui doit, dans le cadre du plan Dyle-Breda, atteindre le plus vite la Hollande. Il parvint à retarder les troupes allemandes à Breda le 13 mai. Plus tard, il prend le commandement de la IXe. Mais c'est lorsqu'il essaya de bloquer l'attaque blindée Allemande par les Ardennes, qu'il fut capturé par l'ennemi à Wassigny par le général von Kleist, le 19 mai.

Il fut d'abord conduit près de Vervins, puis à Bonn avec son officier d'ordonnance, le lieutenant Tannery. Rapidement, il sera envoyé seul en Silésie. Il fut interné au Königstein près de Dresde, employé comme centre d'internement de haute sécurité pour les prisonniers de guerre de marque, nommé aussi «la Bastille de Saxe». Un complot se format pour le faire évader. L'évasion de Giraud fut bientôt connue en France. Hitler entra dans une violente colère. Himmler ordonna à la Gestapo de l'assassiner. Pierre Laval et Abetz essayèrent vainement et à plusieurs reprises de persuader Giraud de retourner en Allemagne. Lors d'une entrevue avec Abetz à Moulins, à la Ligne de démarcation, Giraud déclara qu'il n'accepterait de rentrer en Allemagne qu'à une seule condition, que le Reich libère les 500 000 prisonniers mariés, «Mes évasions, Général Giraud, Hachette, 1946, p 188».

Cependant, il signa en mai 1942 une lettre au maréchal Pétain, dans laquelle il l'assurait de sa volonté de ne pas aller à l'encontre de l'action de son gouvernement, promesse qu'il ne tiendra pas du fait qu'en juin 1942, le président du Conseil dans un discours radiodiffusé proclama «sa foi en la victoire de l'Allemagne».

La revendication du commandement de l'opération Torch.

Giraud s'installa en zone sud, dans une propriété familiale où la police de Laval le fit surveiller, ce qui ne l'empêcha pas de prendre des contacts avec diverses personnalités Françaises et Américaines, en vue d'une reprise de la guerre par l'armée d'armistice auprès des Alliés.

Le putsch du 8 novembre 1942.

400 résistants Français occupèrent, dans la nuit du 7 au 8 novembre, les points stratégiques d'Alger, et arrêtèrent les plus hauts dirigeants civils et militaires vichystes, tels que le général Juin et l'amiral Darlan. L'un de ces résistants lança de Radio-Alger un appel au nom du général Giraud

incitant à la rentrée en guerre et se terminant par la phrase «Un seul but la Victoire». Celle-ci devint la devise de Giraud jusqu'à la Libération, et servit de titre à ses Mémoires.

À la suite de quoi, les régiments vichystes perdirent leur temps à reconquérir Alger contre les résistants Français, au lieu d'attaquer les forces de débarquement alliées sur les plages. Ainsi ces dernières purent-elles débarquer paisiblement, encercler Alger presque sans opposition, et obtenir la reddition de la garnison vichyste à 17h30, le même jour.

L'alliance Giraud-Darlan.

Franklin Delano Roosevelt et Henri Giraud à Casablanca, le 19 janvier 1943.



Darlan, ayant alors pris la direction politique de l'Afrique Française du nord et de l'A.O.F. avec le soutien de Roosevelt, nomma Giraud commandant de ses troupes. Giraud, après son refus de prendre en main l'opération Torch, avait sans doute perdu une bonne part de la confiance des Américains. Mais Darlan ne pouvait pas fédérer tous les mouvements sous son seul nom, vu son appartenance au gouvernement de Vichy, et son titre officieux de dauphin de Pétain.

Darlan entreprit de maintenir le régime de Vichy, avec ses lois d'exclusion et ses camps de concentration. Le Comité national Français de Londres refusa de reconnaître ce Haut-commissariat de France en Afrique.

Le maintien du régime à Vichy par Giraud.

Il maintint, à son tour, le régime à Vichy dans le camp Allié, y compris ses lois d'exclusion, ainsi que les internés dans les camps de concentration du Sud, en dehors de toute pression Allemande. Il aggrava même ce régime en interdisant l'accès des officiers et soldats juifs aux unités combattantes, au détriment des besoins pressants de l'armée d'Afrique, pour les empêcher d'utiliser ultérieurement leurs décorations, leurs blessures ou autres titres militaires pour récupérer leur citoyenneté Française.

Les négociations avec de Gaulle.



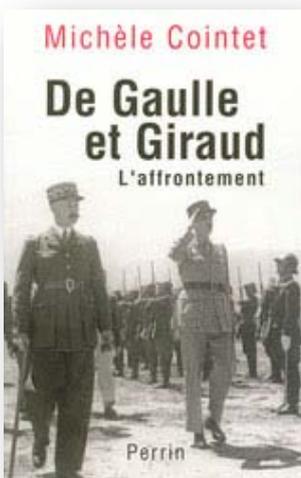
Le général de Gaulle (à droite) serrant la main de Henri Giraud, devant Roosevelt et Churchill, conférence d'Anfa, 14 janvier 1943 dite aussi Conférence de Casablanca.

Giraud fut contraint, après quelques mois, de faire relâcher les chefs de la résistance qu'il avait déportés dans le sud algérien, puis de libéraliser le régime en Afrique du Nord, sous l'influence de Jean Monnet. Le 14 mars 1943, il prononça ce qu'il qualifia lui-même ironiquement de «premier discours démocratique de sa vie», rédigé par Monnet. Il y reniait Pétain et la Révolution

Nationale. Cependant, il fallut attendre son éviction en octobre pour que la citoyenneté Française soit restituée aux Juifs d'Algérie.

De Gaulle et Giraud.

L'affrontement (1942-1944) un ouvrage de Michèle Cointet.



Les Américains se conduisent en maîtres en Algérie où ils ont débarqué le 8 novembre 1942, ils ont décidé que le général Giraud, évadé d'Allemagne, serait l'homme de la Libération de la France. Pendant neuf mois ils empêchent de Gaulle de venir à Alger. Les archives privées du général de Gaulle mettent au jour l'affrontement des deux hommes, les intrigues et les manœuvres des deux camps.

De Gaulle est rusé, d'une froide résolution, désormais implacable face à un Giraud auréolé de la gloire militaire de la libération de la Corse et de la Tunisie. De Gaulle abattra finalement Giraud, l'homme des Américains. Résistants et généraux de l'armée Française renaissance sont contraints de choisir. De véritables mutineries, organisées dans la Marine par les gaullistes, sont décisives pour imposer la voie politique de De Gaulle. **La vie secrète d'Alger**, la ville des complots, l'action des services spéciaux allant jusqu'à

l'assassinat, la première vague d'épuration, le fourmillement des agents étrangers, les anciens dirigeants de Vichy à la recherche d'une survie politique, les résistants poussés au pouvoir constituent l'histoire, jamais écrite, d'une longue pré-Libération.

[7-3-1][Le général Frère



Le général Aubert Frère est né à Gréwillers (Pas-de-Calais) le 21 août 1881 et mort au camp de concentration du Struthof le 13 juin 1944. En avril 1939, il est nommé gouverneur militaire de Strasbourg et prend le commandement de la 11e Division (qui comprend le 26e d'Infanterie, le 8e d'Artillerie, le 18e Génie, le 10e Train et la 1re demi-brigade de Chasseurs).

Lors de l'invasion allemande, il est à la tête de la VIIe Armée entre la Somme et l'Oise, et à ce titre supérieur du colonel puis général (à titre provisoire) de Gaulle en mai 1940. Après l'Armistice, il est nommé gouverneur militaire de Lyon et commandant de la 14e Division.

Il préside le tribunal militaire de Clermont-Ferrand qui condamne de Gaulle à mort par contumace. Fondateur de l'Organisation de résistance de l'armée (ORA) en décembre 1942, après l'invasion de la zone Sud, il en prend le commandement. Le 13 juin 1943, il est arrêté par la Gestapo avec son épouse et incarcéré à Clermont-Ferrand. En août, il est transféré à Fresnes et comparaît devant le tribunal le 1er décembre. Le 4 mai 1944, il est embarqué dans un train pour l'Allemagne, censé partir vers un château du Tyrol. Mais en réalité il s'arrête au camp du Struthof. Il y meurt

d'épuisement le 13 juin 1944. Son épouse jusque-là incarcérée au camp de Romainville sera déportée à Ravensbrück le 27 juillet 1944.

[7-4] Maurice Couve de Murville.



C'est une personne bien connue, un fidèle collaborateur du Général de Gaulle. Il est né à Reims le 24 janvier 1907 et mort à Paris le 24 décembre 1999, Premier ministre pendant 11 mois de 1968 à 1969 sous la présidence du général de Gaulle. Ces mandats politiques sont :

- * 1er juin 1958 - 31 mai 1968 : ministre des Affaires étrangères.
- * 31 mai 1968 - 10 juillet 1968 : ministre de l'Économie et des Finances
- * 10 juillet 1968 - 20 juin 1969 : Premier ministre (Gouvernement Maurice Couve de Murville)
- * 1968 et 1973 - 1986 : député UDR puis RPR de Paris.
- * 1973 - 1978 : président de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale.
- * 1986-1995 : sénateur de Paris.

Pendant cette période sombre de notre histoire, la Franc-maçonnerie nous l'avons vu est en sommeil ses franc-maçons sont poursuivis par les Allemands, et toute société secrète est interdite. Il est donc impossible de relater leur activité. Les personnes qui ont eu une influence néfaste ou exemplaire sont celles que je présente dans ces dossiers de la seconde guerre mondiale à nos jours. Ces personnalités sont nombreuses et interfèrent les unes aux autres. Comme elles ont traversé plusieurs décennies de notre histoire, leur histoire me conduit, pour la compréhension de ces dossiers, à dépasser largement la période de l'occupation Allemande, c'est le cas notamment pour Jacques Soustelle avec une extension son passé dans l'OAS, puis à Jean-Jacques Susini, Pierre Lagailarde, Georges Bidault, le général Salan, Jean Moulin, Georges Gorse et Henri Queuille, voir le dossier suite 13. Ceux qui ont 60 ans et plus connaissent ses personnes, mais pour d'autres, un aperçu de leur histoire peut être appréciée.

[8] Marcel Deat.



Marcel Déat, est né à Guérigny dans la Nièvre le 7 mars 1894 et est mort à San Vito, près de Turin, le 5 janvier 1955, c'est un homme politique, socialiste, puis néo-socialiste, et collaborationniste.

Normalien, journaliste et intellectuel, il est député SFIO de 1926 à 1928 et de 1932 à 1936. En 1933, il est exclu du parti pour ses doctrines de plus en plus autoritaires, et devient le chef de file des néo-socialistes, séduits de plus en plus par les modèles fascistes.

Ministre de l'air en 1936, dans le cabinet Sarraut, député «rassemblement anticommuniste» en 1939, il devient le fondateur en 1941 du Rassemblement National Populaire, un parti collaborationniste, qui se déclare socialiste et européen. Il termine sa carrière politique en 1944 comme ministre du Travail et de la Solidarité Nationale sous le régime à Vichy, et s'enfuit à Sigmaringen avec le dernier carré des ultra-collaborationnistes, puis en Italie.

En 1939, il est élu député à Angoulême, pour le «rassemblement anticommuniste», après avoir perdu son ancien mandat au profit d'un communiste. Cette année-là, il affirme sa position munichoise et son pacifisme dans **Mourir pour Dantzig ?**, article paru le 4 mai 1939 dans l'Œuvre, journal auquel il collabore durant toute la période de l'occupation en tant que directeur politique.

Pacifiste, il s'oppose à l'entrée en guerre de la France en septembre 1939 et nourrit par la suite une grande haine à l'encontre des dirigeants de la IIIe République qu'il accuse de bellicisme et d'être manipulés par une Angleterre capitaliste cherchant à défendre son empire économique en se servant de la France. Il appuie logiquement l'armistice de Pétain et la nomination de Pierre Laval comme président du conseil. Allié politique de Laval et des Allemands, **mais détesté par Pétain**, il part pour Paris et tente d'unifier les mouvements collaborateurs de la Zone Nord, en vue de créer un parti unique, fer de lance d'une révolution national-socialiste ayant pour modèle ses voisins Allemand et Italien.

Il s'éloigne alors peu à peu du gouvernement à Vichy et de sa politique qu'il juge trop frileuse et se rapproche des Allemands. Durant quatre ans il assène quotidiennement dans L'Œuvre son désaccord avec Vichy mais tout en se gardant d'attaquer Pétain ou Laval plus tard, dans l'espoir

d'obtenir un poste au gouvernement. Sa tentative de parti unique échouant, il crée le Rassemblement National Populaire (RNP) mais souffre de la concurrence des autres partis de la zone nord, notamment du PPF de Doriot.

Au fil des mois, Déat s'engage dans une fuite en avant motivée par l'attraction du pouvoir et l'interdit de renier ses engagements de l'été 40. Il est blessé dans l'attentat de Paul Collette contre Pierre Laval alors qu'ils passaient en revue les troupes de la LVF le 27 août 1941. Poussé par les Allemands, il entre enfin, le 16 mars 1944, dans le gouvernement comme ministre du travail et de la solidarité nationale de Pierre Laval, et appuie une politique de collaboration totale avec l'Allemagne mais le conflit qui l'oppose à Laval bloque toute initiative de sa part.

Il s'enfuit à l'été 1944 et reste dans la Commission gouvernementale à Sigmaringen. En avril 1945, il quitte l'Allemagne pour l'Italie où il finira ses jours sous un nom d'emprunt, converti au catholicisme, dans le couvent de San Vito, près de Turin. Il fut condamné à mort par contumace à la Libération.

[9] Jacques Soustelle.

Un homme de la quatrième république impliqué dans l'OAS organisation secrète et terroriste politico-militaire contre le général de Gaulle à la suite de l'abandon de l'Algérie Française. Ses actions sont le militantisme, la propagande et quelques actions violentes. Créée le 11 février 1961 après une rencontre à Madrid entre **Jean-Jacques Susini [9-1]** et **Pierre Lagaille [9-2]**, elle regroupait les partisans du maintien de l'«**Algérie Française**» par la lutte armée. Le sigle **OAS** apparut sur les murs d'Alger le 16 mars 1961, accompagné du slogan «**L'Algérie est Française et le restera**». Le nom OAS fait volontairement référence à l'Armée Secrète de la Résistance.



Jacques Soustelle est un ethnologue, membre de l'Académie Française et né le 3 février 1912 à Montpellier (Hérault) et décédé le 6 août 1990 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

Jacques Soustelle fit des études de lettres et de philosophie, il reçut dès l'âge de dix-sept-ans premier au concours de l'École normale supérieure en 1929, il est diplômé d'ethnologie (1930), professeur agrégé de philosophie (reçu premier en 1932) et docteur ès lettres (1937). Il fut également sous-directeur du musée de l'Homme et chargé de cours au Collège de France, à l'École Nationale de la France d'Outre-mer, ainsi que professeur à l'École des hautes études en sciences sociales à partir de 1951.

Marxiste internationaliste, antistalinien, il participa aux revues *Masses*, *Spartacus*, dirigées par René Lefeuve éditeur et militant marxiste, parfois sous le pseudonyme de Jean Duriez. Il fut également membre du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes. Soustelle était alors pacifiste de conviction, comme une bonne partie des intellectuels de la gauche de l'entre-deux-guerres. Il dénonça pourtant en 1938 les accords de Munich tout en étant l'un des dirigeants de la Ligue des Intellectuels antifascistes. Il gardera longtemps une réputation d'homme de gauche qui le rendra souvent suspect aux yeux des ultras de l'Algérie Française.

Après l'armistice du 22 juin 1940, **il rejoint les Forces Françaises libres à Londres**. Le général de Gaulle le charge d'une mission diplomatique en Amérique latine en 1941, où il installe des comités de soutien à la France libre, **qui court-circuitent les efforts des diplomates pétainistes sur tout le continent**. Il entre ensuite au Comité National Français de Londres (Gouvernement de la France libre, puis de la France Combattante), où il assume le Commissariat national à l'information (1942). Nommé à la tête de la Direction Générale des Services Secrets (DGSS) à Alger en (1943-1944) par le Comité Français de la Libération Nationale), il est Commissaire de la République (préfet) à Bordeaux à la Libération puis député de la Mayenne à la Première Assemblée constituante.

Son engagement gaulliste.

C'est à Jacques Soustelle que le général de Gaulle confie au début de 1947 l'organisation du RPF dont il est le premier secrétaire général, il représente ce mouvement à l'Assemblée nationale comme député du Rhône en 1951.

Militant gaulliste au début de la guerre d'Algérie. Le député Soustelle est réélu en 1956 sous l'étiquette républicain-social, et en 1958 sous l'étiquette UNR, et défend une politique favorable à l'État d'Israël.

Le nom de Jacques Soustelle est alors étroitement mêlé aux événements d'Algérie dont il est le gouverneur général au début de la guerre (1955-1956). Il est nommé à cette fonction par Pierre Mendès France. La politique de Soustelle, c'est l'assimilation des musulmans et de leur culture. Il fonde, en 1956, l'Union pour le Salut et Renouveau de l'Algérie Française (USRAF), puis, en 1959, avec **Georges Bidault [9-3]**, Léon Delbecq (militant et résistant puis responsable gaulliste au sein du RPF puis des républicains sociaux) ou Robert Lacoste (qui occupe des fonctions gouvernementales de 1944 à 1958, député socialiste de la Dordogne de 1945) 1958, puis sénateur de 1971 à 1980), le Rassemblement pour l'Algérie Française (RAF), dissous en 1962, à l'indépendance.

Il œuvre, dans les derniers temps de la IVème République, pour le retour de De Gaulle au pouvoir, ce dernier étant un espoir fort pour beaucoup de citoyens des départements Français d'Algérie. Il devient ministre de l'information dans le gouvernement de Gaulle (1958).

C'est la fin de la IVe République.

Il reste un proche du président de Gaulle et entre au gouvernement avec le portefeuille de ministre délégué auprès du Premier ministre Michel Debré, chargé du Sahara, des DOM et TOM et des Affaires atomiques (1959-1960).

L'homme révolté de la fin de la guerre d'Algérie.

Les choix du général de Gaulle pour l'avenir de l'Algérie sont pour lui une profonde déception. Il entre en conflit avec le général et se prononce résolument pour l'Algérie Française. Il est alors démis de ses fonctions gouvernementales et exclu de l'UNR en 1960. Son action en faveur du maintien de l'Algérie au sein de la République Française le conduit à être poursuivi pour atteinte à

l'autorité de l'État. Démissionnaire du conseil municipal de Lyon en octobre 1961, il laisse son fauteuil au directeur de la manufacture des tabacs de Lyon et ancien résistant André Girard.

Il vit en exil de 1962 à 1969.

Le retour dans la vie politique, Jacques Soustelle bénéficiera de la loi d'amnistie générale sur les événements d'Algérie de juin 1968, il fait l'objet d'un non-lieu en octobre suivant. Jacques Soustelle député du Mouvement national Progrès et Libertés du Rhône, siège alors à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (1973). Il apporte un soutien discret mais constant à **Maurice Papon**, notamment dans le jury d'honneur composé d'anciens résistants.

Jacques Soustelle fut élu à l'Académie Française le même jour que Léopold Sédar Senghor. Il est enterré au cimetière de Miribel dans l'Ain.

Les zones d'ombre.

Après son exclusion du gouvernement en février 1960 et son départ du mouvement gaulliste en raison de ses positions sur l'Algérie Française, Jacques Soustelle rejoint l'OAS dont il fait partie des instances dirigeantes. Au cours d'une conférence dans laquelle il expose ses convictions pro-OAS, il est poursuivi pour atteinte à la sécurité de l'État, part en exil à l'étranger et un mandat d'arrêt est lancé contre lui, il sera gracié en 1968.

[9-1] Jean-Jacques Susini.



Le fondateur de l'OAS, voir [ici](#) l'interview du 22 mai 2008 N° 1862, Le Point.

Jean-Jacques Susini est né à Alger le 30 juillet 1933, il obtient son baccalauréat en 1948 après des études au collège Notre Dame d'Afrique. Il quitte l'Algérie à 18 ans pour mener ses études de médecine à Strasbourg, puis à Lyon où il est inscrit aux Jeunes du R.P.F..

Militant activement en faveur de l'Algérie Française, il retourne en Algérie à la fin de 1958 et y prend les responsabilités de la propagande et de l'action politique au sein du Front National Français. Elu président de l'Association Générale des Étudiants d'Algérie en 1959, il est l'un des principaux acteurs (avec Pierre Lagaille et Joseph Ortiz) de l'insurrection des «**Barricades**» de janvier 1960 à Alger.

Il s'installe en Espagne et participe à la création de l'O.A.S. avec Pierre Lagaille au début de 1961.

Jean-Jacques Susini est reçu par le **général Salan [9-1-1]** le 19 décembre 1960 à l'hôtel Princesa à Madrid. Jean-Jacques Susini a 27 ans, Raoul Salan a 60 ans, et il est conquis par l'agilité d'esprit et les analyses de son interlocuteur. Il dirigera l'Action Psychologique et la Propagande (A.P.P) de l'organisation.

Après l'échec du «**Putsch d'Alger**»,

(Le putsch d'Alger ou coup du 13 mai est le coup d'État mené conjointement à Alger par l'action des hommes de l'Algérie Française le 13 mai 1958 par le député d'Alger et officier parachutiste de réserve **Pierre Lagailarde, les généraux Raoul Salan, Edmond Jouhaud, Jean Gracieux, l'amiral Auboyneau avec l'appui de la 10e division parachutiste du général Massu et la complicité active des alliés de Jacques Soustelle**),

il s'enfonce dans la clandestinité et prend à Alger les responsabilités de l'action psychologique et politique de l'O.A.S. sous les pseudonymes de Boumendjel, Jeannette, Janine ou R19. Il prend fréquemment des initiatives personnelles et rédige en particulier la lettre du général Salan publiée par «**Le Monde**» en septembre 1961 et l'instruction O.A.S. n° 29 du 23 février 1962 ayant pour objectif de créer une situation insurrectionnelle en Algérie dès la signature du cessez-le-feu avec le F.L.N.(qui interviendra le 19 mars 1962).

Après l'arrestation de Raoul Salan en avril 1962, il devient responsable de l'O.A.S. pour Alger et Constantine. Il engage et mène les négociations O.A.S.- F.L.N. en juin 1962 qui aboutissent aux accords «**Susini-Mostefai**», lesquels ne seront pas appliqués en raison de l'effondrement du G.P.R.A. et de la prise de pouvoir par Ben Bella à l'été 1962.

Condamné à mort par deux fois par la Cour de sûreté de l'Etat, il revient en France après l'amnistie de 1968. Amnistié sur décision du général de Gaulle en 1968, avec les autres dirigeants de l'O.A.S. encore incarcérés, il revient en France, mais, soupçonné d'avoir commandité un hold-up, il est à nouveau arrêté en mars 1970 et placé seize mois en détention provisoire avant d'être acquitté.

En octobre 1972, il est à nouveau arrêté et placé en détention provisoire pendant deux ans pour avoir organisé l'enlèvement et la disparition du colonel Raymond-Jean Gorel ex-trésorier de l'O.A.S (amnistié avant son jugement par une loi votée, suite à l'élection de François Mitterrand). Propriétaire et dirigeant d'une entreprise de sécurité, il se présente sous l'étiquette du Front National aux élections législatives à Marseille en 1997 et obtient 45% des suffrages au deuxième tour.

Jean-Jacques Susini est l'auteur d'une «Histoire de l'O.A.S.» dont seul le premier tome, couvrant la période de mai à juillet 1961, a été publié dans la collection « Taglaïts » aux Editions de La Table Ronde en 1963.

[9-1-1] Le général Salan.

Le général d'armée Raoul Salan, Grand Croix de la Légion d'honneur, né à Roquecourbe (Tarn) le 10 juin 1899, a été successivement commandant en chef en Indochine (1952-1953), commandant en chef, puis Délégué Général du Gouvernement en Algérie (1956-1958). Il est décédé à Paris le 3 juillet 1984 et repose au cimetière de Vichy d'où était originaire la famille de sa femme.



Il fut le chef de l'Organisation Armée Secrète, OAS, une organisation qui luttait contre l'indépendance Algérienne et fut condamné à la prison à perpétuité, puis amnistié et réhabilité.

Lors de la crise de mai 1958, il cumule les pouvoirs civils et militaires en Algérie. Son ralliement impromptu au général de Gaulle lors d'un discours à Alger place ce dernier en position de force. Cependant, de Gaulle le prive de ses pouvoirs en décembre 1958, en lui accordant un poste honorifique en France. Partisan de l'Algérie Française, Salan dirige l'OAS après l'échec du putsch des Généraux en 1961.

Il est arrêté à Alger le vendredi 20 avril 1962 après un an de clandestinité et le 23 mai 1962, après avoir revendiqué ses responsabilités à la tête de l'OAS, est condamné par le Haut Tribunal militaire à la peine de détention criminelle à vie, verdict qui entraînera la dissolution du tribunal par le général de Gaulle le 27 mai 1962.

Le 8 décembre 1962, il est transféré à la prison de Tulle où sont incarcérés les officiers généraux et supérieurs impliqués dans les combats pour l'Algérie Française. Le 15 juin 1968, dernier occupant de la prison de Tulle, il est libéré par grâce présidentielle à la suite des événements de mai 1968.

[9-2] Pierre Lagaille.

Pierre Lagaille né le 15 mai 1931 à Courbevoie était un partisan de l'Algérie Française pendant la Guerre d'Algérie. Il fut l'un des fondateurs de l'OAS.

En 1957, il prend la présidence de l'Association générale des étudiants d'Alger.

Le 13 mai 1958, il participe au soulèvement d'Alger, et devient membre du Comité de salut public d'Alger et occupe le Gouvernement général de l'Algérie.

En novembre 1958, aux élections législatives, il figure sur la liste Algérie Française.

En janvier 1960, opposé à l'idée d'autodétermination proposée par le général de Gaulle, il prend la tête du mouvement insurrectionnel, la semaine des barricades.

Arrêté, il est incarcéré à la prison de la Santé, et lors de sa mise en liberté provisoire, il s'enfuit en Espagne. Il rejoint Raoul Salan en Espagne et fonde avec lui l'OAS (Organisation Armée Secrète) le 3 décembre 1960.

Déchu de son mandat de député, il est condamné par contumace en mars 1961 à dix ans de réclusion criminelle, et bénéficie de la loi d'amnistie en 1968.

[9-3] Georges Bidault.

Georges-Augustin Bidault est né à Moulins dans l'Allier le 5 octobre 1899 et décédé à Cambo-les-Bains aux Pyrénées-Atlantiques le 26 janvier 1983, est un résistant et un homme politique démocrate chrétien qui participa au combat pour l'Algérie Française.



Démocrate-chrétien Georges Bidault reprend ses études d'histoire à la Sorbonne. Son attirance pour la démocratie chrétienne s'affirme et il devient vice-président de l'Association catholique de la jeunesse chrétienne. En 1925, il est reçu 1er au concours de l'agrégation et enseigne au lycée de Valenciennes. De 1926 à 1931, il est professeur au lycée de Reims. A la rentrée scolaire de 1931, il est nommé professeur au lycée Louis-le-Grand où il enseignera jusqu'en 1939. En parallèle, il milite au Parti démocrate populaire aux côtés de **Robert Schuman**.

Lors de la signature des accords de Munich, en septembre 1938, il signe une série d'éditoriaux où il stigmatise la **capitulation des démocraties**, de Daladier et de Chamberlain, devant Adolf Hitler et prévoit **lucidement l'arrivée de la guerre**.

Mobilisé comme sergent en 1939, il demande à aller combattre en mai 1940. Il est fait prisonnier le 8 juin 1940 et est envoyé au Stalag IIA à Neubrandenburg dans le Mecklembourg.

Libéré en juillet 1941 au titre de «la Relève», il rejoint Paris, puis Lyon, où il est professeur au lycée du Parc. Recherché par la Gestapo en tant que Georges (et non Augustin) Bidault, éditorialiste anti-munichois, il noue des contacts dans la résistance, devient membre du comité directeur de Combat, le mouvement fondé par Henri Frénay et écrit des articles dans le journal clandestin Combat. Il rencontre pour la première fois **Jean Moulin [9-3-1]** qui lui confie, en avril 1942, la responsabilité du Bureau d'information et de propagande qui devient une sorte d'agence de presse de la résistance.

Le 27 mai 1943, se tient au 48 rue du Four à Paris, dans le sixième arrondissement, sous la présidence de Jean Moulin, la réunion de création du Conseil National de la Résistance (CNR). Les mouvements de résistance, de partis politiques et de syndicats votent à l'unanimité une motion préparée par Georges Bidault, lui-même représentant la démocratie-chrétienne, demandant, en particulier, la création d'un gouvernement provisoire à Alger.

Le 22 août, le CNR s'installe à l'hôtel de ville où, le 25 août, **Georges Bidault accueille le général De Gaulle**. Le 26 août, lors du défilé de la «**libération de Paris**», il descend les Champs-

Elysées aux côtés du général De Gaulle, j'y étais. **Il sera d'ailleurs effacé des photos par la suite.**

Georges Bidault est l'un des membres éminents de l'Union pour le salut et le renouveau de l'Algérie Française (USRAF) fondée par Jacques Soustelle. Pressenti le 20 avril 1958 par le président Coty, le dernier président de la quatrième république, pour être président du conseil après la chute du cabinet Félix Gaillard, Georges Bidault n'obtient pas le soutien du MRP, ce qui marquera la rupture avec son parti. Le 14 mai 1958, Georges Bidault, écrit au général de Gaulle, une lettre l'adjurant d'accepter de revenir au pouvoir «**pour le salut de la patrie en péril**» et, le 1er juin, vote pour son investiture.

Très rapidement, le doute le saisit sur les intentions du général sur l'Algérie. Son discours du 16 septembre 1959 sur l'autodétermination en Algérie le jette dans une opposition résolue à la politique Algérienne du général, le 19 septembre, il crée le Rassemblement pour l'Algérie Française. Le 17 juin 1960, avec Jacques Soustelle qui a été exclu du gouvernement le 5 février précédent, il fonde le Comité de Vincennes qui rassemble plus de deux cents personnalités venant d'horizons politiques variés qui s'engagent à «défendre en toutes circonstances» l'intégrité du territoire national. Le 8 novembre 1961, Georges Bidault est l'un des 80 parlementaires qui votent «**l'amendement Salan**», voir [ici](#).

Surveillé étroitement par la police, Georges Bidault participe à une réunion du Comité de Vincennes, le 16 novembre 1961, réunion qui conduit à sa dissolution par le gouvernement et qui voit ainsi disparaître **la seule voie de défense de l'Algérie Française**.

En mars 1962, Georges Bidault se réfugie en Suisse. Après l'arrestation de Raoul Salan, le 20 avril 1962, Georges Bidault ne sera pas chef de l'OAS, mais président d'un nouveau Conseil national de la résistance (CNR) qui englobera une partie de l'OAS, le CNR ayant une vocation politique et l'OAS une vocation militaire. C'est le 20 mai 1962, à Rome, que Georges Bidault, avec Jacques Soustelle, et d'autres personnalités pour l'Algérie Française créent le comité exécutif de ce nouveau CNR qui désigne Georges Bidault pour président.

Celui-ci donne, peu après, deux articles virulents au quotidien bruxellois «La Dernière Heure» et voit son immunité parlementaire levée par 241 voix contre 72 et 167 abstentions sans, d'ailleurs, qu'une inculpation lui soit notifiée.

Désormais, il mène une vie de clandestin entre l'Italie, l'Allemagne, la Belgique, le Portugal et l'Angleterre où il donne une interview à la BBC en janvier 1963.

Georges Bidault était Compagnon de la Libération et Grand-Croix de la Légion d'Honneur.

9-3-1] Jean Moulin.

La plus grande figure de la résistance Française sous l'occupation Allemande.

Jean Moulin est né à Béziers le 20 juin 1899 et est mort dans un train aux environs de Metz le 8 juillet 1943, il était préfet et grand résistant. Il dirigea le Conseil national de la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale. Souvent considéré comme un des principaux héros de la Résistance, un Cénotaphe se trouve au Panthéon des grands hommes de la République Française, son corps n'a jamais été identifié avec certitude, et l'urne transférée au Panthéon ne contient que des «**cendres présumées de Jean Moulin**».

D'origine méridionale, Jean Moulin, issu d'une famille républicaine et radicale sert 23 ans la République comme sous-préfet et préfet. Sa carrière dans la préfectorale est entrecoupée d'un passage au ministère de l'Air du gouvernement de Front populaire comme chef de cabinet de Pierre Cot. Il s'implique dans l'aide clandestine à l'Espagne républicaine. Dès cette époque, il est résolu à défendre sa patrie contre le nazisme et le fascisme. À la déclaration de guerre, il tente en vain de se faire mobiliser dans l'Armée de l'air, le ministre de l'Intérieur, Albert Sarraut n'entend pas se priver d'un des meilleurs éléments de l'administration préfectorale.

Son premier acte de résistance se situe à Chartres le 17 juin 1940, il est préfet d'Eure-et-Loir depuis janvier 1939, lorsqu'il refuse de signer un document rédigé par les Allemands accusant à tort les troupes sénégalaises de l'Armée Française de massacres sur les populations civiles. Craignant de céder sous les coups de soldats «en délire», il tente de se suicider. L'affaire est étouffée mais le préfet Moulin a su protéger la population des exactions de l'occupant.

Le préfet de gauche, fidèle serviteur de la République est révoqué le 2 novembre 1940 par le gouvernement à Vichy. Il s'installe à Saint-Andiol dans les Alpilles et prend contact avec les différents mouvements de Résistance de zone sud. En octobre 1941, il gagne Londres et se fait le messager de la Résistance auprès du général de Gaulle.

Assuré d'un soutien matériel essentiel, il rejoint le pays dans la nuit du 1er au 2 janvier 1942. Il prend différentes identités, dont celles d'un agriculteur et d'un directeur de galerie d'art. Il tente de rallier les différents mouvements de résistance entre eux et sous l'autorité du Général. Il contacte tous les chefs des différents mouvements de résistance. Ensuite, il s'efforce, après avoir créé l'Armée secrète (AS), de mettre en place différents services : parachutage, information, presse, transmissions, comité général d'études, noyautage des administrations publiques...Volontaire, il parvient encore à réunir les trois grands mouvements de résistance, à savoir,

Combat de Henri Frenay une grande figure du fédéralisme de la résistance voir [ici](#) , Franc-tireur et partisans FTP créé par la direction du parti communiste de Jean-Pierre Levy chef de l'un des trois mouvements de résistance, et Libération-Sud édité de 1941 à 1964 d'Emmanuel d'Astier de la Vigerie. Il les rassemble au sein du Mouvements Unis de résistance (MUR).

Trahi, arrêté, torturé, tué.

La première réunion du CNR se déroule le 27 mai 1943, à Paris. Mais les conflits au sein de la Résistance ne s'atténuent pas. Certains espèrent même pouvoir évincer Jean Moulin. Lorsque le chef de l'Armée secrète, le général Delestraint, proposé à l'été 1942 par Jean Moulin au général de Gaulle, sur l'avis d'Henri Frenay pour organiser, d'abord en zone sud, l'Armée secrète (AS) qui doit voir fusionner les groupes paramilitaires des mouvements de Résistance, il est arrêté par l'occupant au début du mois de juin. Jean Moulin organise en urgence une réunion des responsables militaires à Caluire, afin de s'organiser en l'absence du malheureux.

Le 21 juin 1943, la Gestapo envahit le lieu de rassemblement et arrête tous les participants. La trahison, ou dénonciation, semble évidente. Jean Moulin est emprisonné à Lyon et torturé pendant plusieurs jours. Malgré les tortures, il ne donnera aucune information sur le mouvement qu'il a mis en place. Il meurt lors de son transfert en Allemagne, le 8 juillet 1943.

[10] Georges Gorse.

Il occupa des fonctions gouvernementales du troisième gouvernement Blum de décembre 1946 jusqu'au troisième gouvernement Messmer de 1974.

Il est né le 15 février 1915 à Cahors dans le Lot, et mort le 17 mars 2002 à Paris. Des études brillantes lui permettent d'intégrer l'École normale supérieure en 1936. Agrégé de lettres en 1939, il part en Égypte où il est professeur au lycée Français puis maître de conférences à l'Université du Caire. Il se rallie à de Gaulle dès juin

1940 et dirige les services d'information de la délégation de la France libre au Proche-Orient. En janvier 1943, il part pour une mission diplomatique en Union soviétique, puis il entre au cabinet du président du gouvernement provisoire. En 1944, le Conseil de l'Ordre de la Libération le nomme à l'Assemblée consultative provisoire.

En août, il remonte les Champs-Élysées dans Paris libéré, derrière le Général de Gaulle.

Son engagement au cours de la guerre lui vaut la médaille de la Résistance. Il est élu député socialiste SFIO de la Vendée à la première et à la seconde Assemblée nationale constituante, et est réélu en 1946 à la première Assemblée nationale de la Quatrième République. Il choisit de siéger à la commission des affaires étrangères.

En 1957, Guy Mollet le nomme ambassadeur de France en Tunisie, auprès de Habib Bourguiba. Le Général de Gaulle le confirme dans ce poste à son retour au pouvoir en 1958, puis il le nomme représentant permanent du Gouvernement Français auprès des Communautés européennes en 1959.

Sous la Ve République, il est élu député des Hauts-de-Seine sous les couleurs gaullistes (de l'UNR-UDT au RPR) de 1967 à 1997. Il occupe à nouveau des fonctions ministérielles dans les gouvernements Debré, Pompidou et Messmer. Il fonde en 1968 le Mouvement pour l'indépendance de l'Europe, préfigurant assez largement le souverainisme qui verra ultérieurement

se rapprocher des membres de la droite et de la gauche opposés au fédéralisme européen. Georges Gorse, bon connaisseur du monde et de la civilisation arabe, s'oppose à la Guerre du Golfe en 1991.

[10] Henri Queuille.

Il occupe des fonctions gouvernementales dans le gouvernement d'Alexandre Millerand 1 de 1920 à celui de Joseph Daniel de 1953.

Henri Queuille, est né le 31 mars 1884 à Neuvic d'Ussel (Corrèze) et est mort le 15 juin 1970.

En raison de sa longue carrière politique, en particulier sous la IV^e République, et des citations lapidaires qu'il a pu faire sur l'exercice du pouvoir, Henri Queuille «le petit père Queuille», comme on le surnommait, a fini par devenir le symbole de l'inefficacité et du discrédit de la IV^e République, empêtrée dans le régime des partis et, plus généralement, d'une certaine conception de la politique placée sous le sceau de l'impuissance fataliste et cynique.

Henri Queuille présente la particularité d'avoir été le parrain en politique de deux hommes que l'histoire opposera à maintes reprises,

en 1946 il conseille à François Mitterrand de se présenter dans la Nièvre et en 1965 il propose à Jacques Chirac de lui succéder deux ans plus tard dans sa circonscription de Corrèze.

Citations d'Henri Queuille,

Il n'est pas de problème dont une absence de solution ne finisse par venir à bout.
La politique ne consiste pas à faire taire les problèmes, mais à faire taire ceux qui les posent.
Quand vous êtes embêtés, embrouillez tout.
Toute réforme fiscale consiste à supprimer des impôts sur des choses qui étaient taxées depuis longtemps pour les remplacer par des nouveaux plus lourds, sur des choses qui ne l'étaient pas.

LA FRANC-MAÇONNERIE SOUS LA FIN DE L'OCCUPATION ALLEMANDE.

Les heures sombres de la Franc-maçonnerie, voir ici .

C'est un document qui m'a été présenté par un commentateur dont je représente ici quelques extraits.

Il s'agit de l'Ordre de Lyon, qui se définit comme nécessairement chrétien dans toutes ses branches, ce qui implique la foi de tous les membres de l'Ordre, notamment dans la Sainte Trinité, l'Incarnation, la mort et la résurrection de N.S.J.C. ainsi que dans les autres dogmes du christianisme primitif tels qu'ils sont préservés et enseignés au sein de l'Eglise Gnostique Apostolique tenant sa filiation apostolique de Saint Marc. Les mainteneurs de l'Ordre sont tous détenteurs légitimes des filiations et/ou des grades et initiations des trois branches de l'Ordre de Lyon, comme le furent les Très Illustres Frères.

J.BRICAUD et C.CHEVILLON.



Témoignage.

LES DERNIERS INSTANTS...

« Depuis 1941, en septembre, où nous avons subi les perquisitions et où les archives Papus - Teder nous furent enlevées, ainsi que les manuscrits de M. Chevillon, les livres, objets divers, nous eûmes en 1942 la dissolution des Ordres qu'il dirigeait ; je pus alors éviter la vente de tout le matériel, prouvant à vingt-deux fonctionnaires différents que *tout* m'appartenait en propre ; je pus ensuite mettre à l'écart bien des choses, car je redoutais le pire !

« En 1943, lorsque M. Chevillon, qui voyageait constamment comme inspecteur de banque (B.N.C.I.) s'est trouvé en mission à Clermont-Ferrand, un matin, à son bureau, un inspecteur de police vint le chercher et l'emmena à son hôtel, visita sa chambre et capta tout ce qui était à lui, valise, papiers, manuscrits qu'il préparait pour l'édition ; bref, on l'emmena à la Sûreté. Là, il fut interrogé tout le jour avec des intervalles où il était mis en cellule avec des détenus de droit commun. Vers 23 heures, on le relâcha après restitution de ce qui lui appartenait, tout ce dont on l'avait dépouillé en arrivant : portefeuille, montre, mouchoir, bretelles, etc. Ouf ! Il était libre... Il m'expliquait ceci quelques jours plus

« tard... « Oui, ma chère amie, *ils m'ont fourré en prison !* » Dès
 « lors, il devint presque muet, on ne pouvait obtenir de lui un
 « sourire, j'en étais très affligée ; l'amie qui était à la maison et le
 « connaissait depuis 34 ans, en souffrait autant que moi. Cependant,
 « il venait à la maison dès qu'il avait deux jours à lui. Nous l'en-
 « tourions, le gâtions le plus possible en nous ingéniant à lui faire
 « plaisir. Dans le fond, il sentait bien cette atmosphère affectueuse
 « et presque familiale puisqu'il s'y réfugiait ; les livres dans son
 « appartement d'en-haut où il puisait l'oubli ; sa table de travail
 « couverte de ses textes, enfin tout le calme désirable pour son état
 « faisait qu'il se plaisait ici... Et il était venu de Roanne, le jeudi
 « 23 mars 1944. Il venait d'arriver quand il y eut une alerte et un
 « bombardement d'une heure. Il est resté avec nous cette fois-là
 « pendant l'alerte. Le lendemain, il allait à la gare retenir sa place
 « pour son départ sur Paris pour le mercredi suivant ; mais le
 « samedi soir 25, vers 19 h 45, au moment du repas on sonna, et,
 « de la rue presque obscure, on l'appela. Je regardais depuis la
 « terrasse et lui dis : « Je crains que ce soit la police, car il y a
 « deux voitures en face ». — « C'est bien, je descends », dit-il. Je
 « frémis. Mon amie lui dit : « Ne descendez pas, je vous en prie ! »
 « — « Et pourquoi donc ? » Elle n'insista pas mais je descendais
 « derrière lui ; il ouvrit un peu la porte et demanda ce qu'on lui
 « voulait... « Police ! » Alors on poussa violemment la porte et quatre
 « individus armés pénétrèrent ; on nous bloqua dans le hall, on fit
 « descendre notre amie restée au-dessus pour la joindre à nous et
 « l'on nous mit un gardien armé d'une mitraillette devant la por-
 « tière... J'avais fortement protesté : « Montrez-moi votre carte de
 « police ». Le chef de la bande ricana... « Que désirez-vous donc ? »,
 « dis-je. — « Perquisitionner ». — « Bon, alors je suis tranquille car
 « il n'y a rien, ni tracts, ni armes, ni munitions ». Enfin ils mon-
 « tèrent à trois et fouillèrent chez moi, négligèrent montre en or et
 « quelques billets dans ma chambre, ouvrirent tiroirs, armoire,
 « regardèrent le dossier d'un livre resté inachevé par la mort de
 « mon mari (sur Huysmans) puis revinrent demander où était la
 « chambre de M. Chevillon ; je dus traverser le jardin avec le chef
 « qui d'une main tenait mon bras, de l'autre un énorme revolver et
 « nous revenions ainsi à notre point de départ. Il me laissa à nou-
 « veau sous la garde de l'individu armé avec mes amis. Je demandais
 « alors à ce gardien jeune pourquoi on procédait ainsi avec nous,
 « il dit en sourdine : « C'est la police de Vichy ». Il n'y avait rien
 « à dire, cette police agissait de concert avec la gestapo sous les
 « ordres de Darnand ou de Doriot. Le chef avec ses acolytes
 « revinrent au bout de quelques instants. « Vous n'avez rien
 « trouvé ? », demandai-je. — « Non », avoua-t-il. Cependant il empor-
 « tait en le dissimulant un colis (c'était, nous l'avons su par la suite,
 « la valise de M. Chevillon). Il lui dit brutalement : « Vous, venez
 « avec nous ! » — « Moi ! Qu'ai-je fait ? » — « C'est pour interro-
 « gatoire, ce sera vite fait ». Et lui, la conscience tranquille consent
 « à les suivre. Nous lui donnons pardessus et cache-col, et nous
 « l'avons embrassé toutes deux. Il m'a bien regardée, tout pâle, tout
 « triste. On le fit monter en voiture. Les deux voitures partirent

« tous feux éteints dans la direction « descente de Choulans », mon
« amie et moi le cœur serré sommes restées seules à la maison.
« Voilà...

« Dès lors, les nerfs tendus, nous attendions son retour. Il était
« 20 h 45 à leur départ. Vers 23 heures hurla une alerte qui fut
« suivie d'un violent bombardement sur Vénissieux-Saint-Fons. Nous
« regardions les lucers des fusées et des incendies dans le jardin.
« Malgré les plus intenses bombardements, nous n'avions pas peur ;
« nous ne quittâmes jamais la maison. La fin de l'alerte se fit à
« 1 heure du matin ; nous reprîmes espoir du retour de notre infor-
« tuné ami malgré une secrète appréhension... Il ne revenait pas...
« Nous avons attendu jusqu'à 3 heures avant de prendre un peu de
« repos. Vers 9 heures, on sonna. C'était la police qui me demandait.
« Encore ? », dit mon amie en ouvrant, « mais la police est venue
« hier soir ». — « Comment ? la police ? » — « Oui, messieurs ». —
« Alors, nous voulons voir Mme Bricaud ». Elle fit monter ces deux
« hommes très courtois qui me montrèrent leur carte. « Madame,
« nous venons pour M. Chevillon qui est un peu souffrant, il nous
« faut quelques renseignements, comment il se trouvait chez vous,
« à quel titre, et ce qui s'est passé hier soir ici ; venez avec nous
« à la police judiciaire, nous vous ramènerons en voiture ». Ils
« demandèrent à voir la chambre de M. Chevillon et en gardèrent la
« clef. Là, régnait un grand désordre, tout était bouleversé ; il fallait
« ne rien toucher, laisser tout en cet état. Enfin, me voici place
« Saint-Jean, à la Police judiciaire. Je fus minutieusement interrogée
« sur les activités de mon vieux camarade. A chaque instant je
« demandais à le voir : « Oui, Madame, vous le verrez, mais attendez,
« nous avons encore à vous demander... » ; c'était interminable, mon
« angoisse augmentait et je redoutais d'arriver trop tard, il devait
« vouloir me parler certainement et je suppliais de faire plus vite.
« Bref, vers midi, j'appris la vérité, la vérité toute nue, effroyable...
« IL ETAIT MORT ! Et l'on me montra une vingtaine de balles (les
« douilles) trouvées autour de son corps. Ce corps avait été décou-
« vert, encore chaud, sur le bord d'une route à Saint-Fons, montée
« des Clochettes, vers 22 h 45, la veille, au moment de l'alerte par
« des gens qui fuyaient dans les champs. Ces personnes avertirent
« deux gardiens de la paix. L'un resta sur place, l'autre partit faire
« son rapport. Dans la nuit, une voiture transporta la dépouille de
« M. Chevillon à l'Institut médico-légal. Il avait encore sur lui tout
« ce qui lui appartenait : montre et chaîne en or, carte d'identité,
« carte demi-tarif chemin de fer, billet et place pour le train de
« Paris, ses bagues et son portefeuille contenant ses papiers et une
« assez forte somme — tout avait été retrouvé intact.

« J'étais effondrée. Pourquoi ce meurtre ? Quelles raisons avait-
« on de fusiller un être innocent qui ne s'occupait que de spiritua-
« lité ? Nos conclusions furent qu'on avait voulu ainsi supprimer la
« tête des Ordres qu'il avait dirigés ; il me vint à la mémoire qu'un
« mois auparavant on était venu le soir à la maison, demander mon
« mari décédé en 1934 qui avait laissé tous ses pouvoirs à mon vieux
« camarade pour continuer son œuvre... On voulait le chef des

« Ordres pour le torturer en essayant d'obtenir ainsi la liste des
 « membres pour les tuer aussi. Je voulais que justice se fasse ! Ces
 « messieurs m'avouèrent alors leur impuissance contre cette police
 « de tueurs. Miliciens et Gestapo réunis.

« Lorsque je demandais à voir le corps de mon pauvre ami, on
 « me le refusa, prétextant qu'il était nu et au milieu d'autres sur
 « la dalle ; que ce n'était pas un spectacle pour une femme. J'avais
 « beau dire avoir du cran, rien à faire... « Vous le verrez après
 « l'autopsie, avant la mise en bière, si vous voulez le retirer ». Vous
 « pensez bien que je fis tout pour avoir ce corps tant meurtri ; il
 « fallait pour cela le faire transporter dans une église ou un temple.
 « J'obtins par des relations l'autorisation du curé de Saint-Just et
 « au bout de 10 jours j'assistais seule à la mise en bière devant les
 « porteurs. Mon malheureux ami, malgré une forte ecchymose à la
 « joue gauche, était reconnaissable, les yeux clos. Je l'avais fait vêtir.
 « La bière capitonnée de satin violet, un coussin sous la tête, j'exa-
 « minais le pauvre supplicié avant de le voiler de lin ; je laissais
 « ma main sur son front glacé en priant. Je mis une fleur rouge
 « sur son cœur, et un rouleau de parchemin où j'avais relaté ce qui
 « s'était passé et les titres du défunt. Ma main resta encore un peu
 « sur ce front qui avait contenu tant de belles pensées et je donnais
 « l'ordre de refermer sur lui, pour toujours, le cercueil. On le mit
 « en voiture et nous traversâmes ensemble la ville pour le déposer
 « en l'église Saint-Just jusqu'au lendemain. A 8 heures on célébra une
 « messe funèbre puis une absoute eut lieu à 15 heures devant ses
 « amis et ses collègues de la banque, avant le départ au cimetière
 « en voiture ; ce fut à Francheville, dans la tombe où repose le
 « maître qu'il a tant aimé, son ami J. Bricaud, qu'il fut placé et où
 « je dois aller un jour. Cette tombe qu'il avait souvent bénie et où
 « il priait avec tant de ferveur chaque année en compagnie de ses
 « disciples venus de loin, ce pèlerinage traditionnel interrompu par
 « la guerre, nous le faisons, tous deux, depuis. Je le fais seule,
 « maintenant... » (1).





A Francheville, autour de la tombe où repose Mgr Jean Bricaud (11 février 1881 - 21 février 1934) quelques disciples et fidèles compagnons. De gauche à droite : Fructus, Favolle, Henry Dupont, Cotte, Laugénie, Constant Chevillon, Barassat, Debeauvais, Ralet, Bonnivais, Delille, Nauwelaers, Chambellant (*Archives de Philippe Encasse*).

En 1944 le Grand Orient et La grande loge de France doivent faire leur bilan et examiner le cas des Frères qui ont faibli pendant cette période. Ils sont peu nombreux et la Franc-maçonnerie se contente de les chasser de ses rangs, elle s'efforce même dans une certaine mesure de modérer les violences de l'épuration.

Organisation anti maçonnique sous l'occupation.



En 1943, le film « Forces occultes » sort sur les écrans.

Forces occultes est un film Français de Paul Riche (pseudonyme de Jean Mamy), sorti en 1943. Il s'agit du dernier film de ce réalisateur, un moyen métrage de propagande antimaçonnique qui, dans l'esprit du Régime à Vichy, consiste en une dénonciation virulente de la franc-maçonnerie, du parlementarisme et des juifs. Ce film cherchait à accréditer la thèse d'un prétendu complot judéo-maçonnique, il avait été commandé en 1942 par la Propaganda Abteilung, délégation du ministère de la Propagande du IIIe Reich dans la France occupée. En deux mots, il s'agit d'un parlementaire intègre, c'est à dire d'extrême-droite, qui devient franc-maçon avant de s'apercevoir des buts réels de l'ordre qui est de faire la guerre à l'Allemagne.

Le scénariste du film est Jean Marquès-Rivière, orientaliste à la carrière interrompue, qui fut peu de temps maçon. Il s'enthousiasme pour le nazisme au point d'en faire l'apologie dans une brochure publiée en 1941 intitulée «**Les ouvriers et Hitler**». Il devient un agent de l'Abwehr (le service d'espionnage de l'armée Allemande), organise l'important département des Recherches et recrute personnellement les délégués régionaux et départementaux. Il est mort en 2000.

Ce scénario de moyen-métrage de cinquante minutes réalisé par ces deux ex-frères, Jean Marquès-Rivière et Jean Mamy se sont investis sans compter pour éliminer dès 1941 toute résistance au régime à Vichy.



Le réalisateur, Jean Mamy, était un ancien franc-maçon comme Marquès-Rivière. Il avait même été, entre 1931 et 1939, Vénérable de la loge Renan, du Grand Orient de France. Dès les débuts de l'Occupation il se place du côté des Allemands et devient un collaborateur zélé. Son procès a lieu à la Noël 1948. La Cour de Justice le condamne à mort pour sa collaboration particulièrement active avec la Gestapo.

Il sera le dernier fusillé de l'épuration en mars 1949.

Il est pitoyable que la mémoire si courte des Français leur ait déjà fait oublier les causes profondes de la situation présente. Car, enfin, qui dirigeait le régime pourri qui a ruiné et ensanglanté la France, qui en formait les cadres permanents et reconnus, sinon la Maçonnerie, paravent commode de la juiverie internationale ?

Sa haine est sans limite, Marquès-Rivière est un véritable cas clinique de paranoïa comme le prouve ces quelques propos issus d'un cerveau malade,

Qui, derrière les guichets des administrations publiques, attaque le gouvernement en créant une atmosphère de défiance et de haine ? Le Maçon.

Qui critique les actes du gouvernement du Maréchal, dénature ses gestes, affaiblit sa volonté ? Le Maçon.

Qui fausse les répartitions du ravitaillement, stocke stupidement les denrées périssables, affame les milieux ouvriers et favorise ainsi le marché noir ? Le Maçon.

Tant de haine jetée sur les francs-maçons ne fut pas sans conséquence.

Le bilan des persécutions est lourd. Après la Guerre, le procès du Service des sociétés secrètes s'ouvre le 25 novembre 1946 devant la cour d'assises de la Seine. La franc-maçonnerie peut faire alors le bilan de la Guerre et compter ses victimes : **170 000** suspects recensés, plus de **60 000** francs-maçons fichés, **6 000** maçons inquiétés, **989** déportés, **540** fusillés ou morts en déportation. Ceci ne tient pas compte des Francs-Maçons morts pour également d'autres raisons, soit parce qu'ils étaient juifs, soit pour fait de Résistance. Après la Libération la Franc-maçonnerie, moribonde, **renaît petit à petit de ses cendres...**

Marquès-Rivière fuit la France dès la fin de la guerre sentant que ses positions ne lui éviteraient pas la peine capitale. En effet,

il fut condamné à mort par contumace.

Marquès-Rivière présenta le film au public parisien le 9 mars 1943. Il vilipenda les Juifs et les francs-maçons dans des termes odieux,

Pour Hitler, la franc-maçonnerie, véritable force occulte, puissance supra-étatique de domination par les Juifs, ne peut coexister avec le national-socialisme. Pourtant il n'entreprend pas contre elle une liquidation systématique, identique à celle contre les Juifs.

L'épuration.

Les francs-maçons, à l'image de tous les Français, furent loin de manifester une résistance sans faille au régime de Vichy. Le cas de Charles Riandey en est l'exemple. Cet ancien Grand Commandeur du Suprême Conseil se fit remarquer par un antisémitisme outrancier. En effet, arrêté par la police en raison de son engagement maçonnique, il déclara à l'inspecteur S.Moerschel,

J'ai combattu, avec beaucoup d'autres, au prix de pénibles épreuves, l'invasion de la maçonnerie par les juifs (sic).

Son engagement dans la Résistance (en 1943) lui évita d'être radié de la Grande Loge de France. Cette anecdote tend à prouver que la franc-maçonnerie est loin d'être infaillible et qu'elle peut attirer les diverses composantes de la nature humaine. Aussi l'épuration de la Maçonnerie fut pratiquée dès 1944. Le journal maçonnique «**La chaîne d'union**» manifeste son soutien à une politique d'épuration dès la Libération. Certains frères, par veulerie, par lâcheté, par intérêt, ont démerité, il faut les éliminer. Il faut procéder au grand nettoyage. Nettoyage matériel de nos temples, mais surtout nettoyage spirituel. De fait, le nettoyage a bien lieu, les «**collabos**» sont chassés de l'ordre et les frères doivent se plier à une enquête sur leurs activités durant la guerre.

Pierre Mendès-France fut choqué d'être soumis à un tel interrogatoire alors que son passé de résistant était connu, il quitta sa loge. A contrario certains collabos réussirent à passer entre les mailles du filet et réussirent à se faire blanchir. Plusieurs hebdomadaires citèrent le nom de Charles Hernu à ce propos mais cet homme a tellement été sujet à polémique qu'il est difficile de porter un jugement définitif sur son passé. Au lendemain de la guerre, les deux principales obédiences maçonniques Françaises faillirent s'unir. En effet, le Grand-Orient et la Grande-Loge de France signèrent plusieurs actes officiels sous le nom de Franc-maçonnerie Française . Mais cet espoir fut vite déçu car les dirigeants de la Grande Loge pensaient qu'une fusion avec le Grand-Orient leur ferait perdre toute chance d'être «reconnus» par la «Grande Loge d'Angleterre». La Maçonnerie anglo-saxonne distribue les «bons-points» aux obédiences qui tiennent à conserver les «**landmarks**» passéistes constitués par **le refus des femmes** et **l'obligation de la croyance en Dieu**.

Les Maçons n'oublient pas d'apporter aussi leurs témoignages à ceux qui les ont aidés dans cette épreuve, et c'est aisé que le préfet Georges Hutin membre du Grand Orient témoigne en faveur de l'Ambassadeur Fernand Brinon qui l'a sorti des mains de la police Allemande et auquel, il doit la vie. Le jour de la libération de Paris, les Maçons ont repris possession des locaux de la rue Cadet et de la rue de Puteaux. Au Grand Orient les membres du Conseil de l'Ordre et des membres du Comité d'Action Maçonnique, entreprennent le relèvement des Temples, voir [ici](#) chapitre XV histoire de la Franc-maçonnerie sous la IV^e république.